

MI DORF mon village

N° 60



BLODELSHEIM

Juin 2014

Téléchargeable sur : www.blodelsheim.fr



Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

Je suis très heureux de m'adresser à la population de Blodelsheim à travers notre bulletin communal Mi Dorf qui fête sa 60^{ème} édition.

Je remercie vivement les électeurs de notre commune de nous avoir fait confiance lors des élections municipales du 23 mars 2014. Vous nous avez confié la gestion de la commune pour les six prochaines années, nous en sommes fiers mais restons humbles connaissant les responsabilités.

Je viens d'être réélu Maire de notre village pour un nouveau mandat. Comme par le passé, je continuerai à mettre toute ma disponibilité et mon énergie au service de la collectivité. Ensemble avec une équipe rajeunie, motivée, nous construirons notre avenir en s'appuyant sur des bases existantes et solides. De nouveaux défis se présentent devant nous, nous les abordons avec confiance, sérieux, sérénité, loyauté envers nos concitoyens.

La nouvelle équipe municipale s'est rapidement mise au travail et mène les réflexions nécessaires pour poursuivre le développement harmonieux de notre village. Les premières décisions ont été prises :

- la municipalité s'est mobilisée pour répondre aux questions légitimes des parents d'élèves et résoudre l'épineux problème de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires ;
- le chantier de rénovation des sanitaires à l'école primaire débutera au début du mois de juillet ;
- le règlement du Concours des maisons fleuries a été dépoussiéré, je vous invite à découvrir les nouvelles dispositions.

Pour les six années de mandat à venir, je compte sur votre soutien et votre coopération pour nous aider à atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés pour que Blodelsheim continue à être un village agréable à vivre.

Être élu de la République, c'est un honneur, et c'est surtout et avant tout un devoir. Je suis le Maire de toutes les Blodelsheimaises et de tous les Blodelsheimois et serai avec mon équipe et avec les services municipaux à vos côtés pour les six ans à venir avec conviction et détermination.

Je vous souhaite chers concitoyens une agréable lecture de notre bulletin municipal et de passer d'excellentes vacances d'été.



François BERINGER,
Maire de Blodelsheim

Six mois se sont écoulés et je suis très heureuse de vous retrouver pour notre petit rendez-vous semestriel. C'est une équipe renouvelée qui a préparé pour vous ce Mi Dorf que vous appréciez particulièrement, en témoignent vos courriers et vos mots d'encouragement.

Que chaque rédacteur soit ici remercié pour son investissement et pour le travail accompli. Sans chacun d'eux, Mi Dorf n'existerait pas ! Ils en sont certes les chevilles ouvrières mais ils sont surtout les garants de son âme et de sa pérennité.

J'ai pris l'habitude durant le mandat précédent de vous proposer un petit texte à méditer. Cette fois, c'est de Chine que je vous ai rapporté une petite histoire riche d'enseignement...

« Un vieux chinois, avant de mourir, fit un vœu. Il désirait voir l'enfer et le paradis. Comme sa vie s'était déroulée dans l'honnêteté, son vœu fut exaucé.



On le conduisit d'abord en enfer. Il vit des tables couvertes de nourritures délicieuses, mais les convives paraissaient affamés et furieux. Assis à deux mètres des tables, ils devaient utiliser de très longues baguettes et ne parvenaient à faire pénétrer aucune nourriture dans leur bouche. D'où leur souffrance et leur colère.

Ensuite on transporta le vieil homme au paradis et il y vit exactement le même spectacle.

- Oui, raconta-t-il à son retour. Les mêmes tables, la même nourriture, les mêmes baguettes. Mais tous les convives semblaient heureux et rassasiés.

- Pourquoi ? Lui demanda quelqu'un.

- Parce qu'ils se nourrissaient les uns les autres... ».

Je vous souhaite, à la porte de ces « grandes vacances », de trouver les ressources qui résident en chacun de nous pour transformer votre vie en paradis...

Liliane HOMBERT

Sommaire

2 Mot du maire : François BERINGER
3 Edito : Liliane HOMBERT

Le conseil municipal :

4 Décisions et réalisations : Daniel MAURER
8 La Réforme des rythmes scolaires : Liliane HOMBERT
10 Le budget communal : Daniel MAURER
12 La nouvelle équipe municipale : Liliane HOMBERT

Poème :

15 Clin d'oeil au Conseil Municipal/Toi, François : Liliane HOMBERT

La voix des écoles :

16 L'école maternelle Dewatre : Danièle CATTO
19 L'école « Les Tilleuls » Les petites bêtes de l'eau : élèves CM1/CM2
20 L'école « Les Tilleuls » Haut-Rhin Propre

Poème en alsacien :

21 Das Liava Gald : Joséphine MAURER

Pages d'histoire :

22 Révélations extraordinaires sur les autels latéraux : Patrick DECKER
23 L'ouvrage de Georges BISCHOFF : Emile DECKER
24 Histoire des «BARTHELEMY» : J-M BARTHELEMY et Emile DECKER

Echo des associations :

26 Le Conseil de Fabrique : Patrick DECKER et Anne-Marie THUET
28 La Croix Rouge Française : Patrice HEGY
29 L'Association des donneurs de sang : Marie-Odile WERNER
30 L' E.C.S. : Corinne INVERNIZZI
31 L'Association sportive : La bénévole LAFA : Vincent STAHL
32 Challenge Kevin Buffler de football féminin jeune : Vincent STAHL
33 La Maison des Jeunes – Théâtre alsacien : Liliane HOMBERT
37 La Maison des Jeunes – Troll de jeux : Fabien BENOIT
38 La Farandole : les sorties : Céline BENSEL et Sylvia SCHMITT
40 L'Association de la Moisson d'Antan : Laurent HUGELIN
40 Les Sapeurs-pompiers

Divers :

42 Nettoyage du Réservoir d'eau potable : Raymond PETER
43 Le Médiabus du Conseil Général

Recette :

43 Brochettes de magrets de canard aux cerises : Céline BENSEL

Divers :

44 Communiqué de la Gendarmerie
46 Concours Maisons fleuries 2014 : Liliane HOMBERT
47 Règlement concours des Maisons fleuries 2014 : Liliane HOMBERT
48 Petit point sécurité du Mi Dorf : Dominique VOGT
50 Requiem pour un blaireau écrasé : Bernard REGISSER
50 Pensées à méditer sur la qualité et le talent : Daniel BAU
51 L'écho des services techniques : Gérard BESIN

Portraits :

52 Joseph Retthinger : Emile DECKER
53 Thérèse Marestaing : Emile DECKER

Tissu économique :

54 AT Solutions, jeune entreprise dynamique : Emilie BERINGER
54 Hervé Furtoss, Multiservices : Jean-Jacques DONZÉ
55 L'Entreprise SAUTER : Francine SITTler
56 Nos artisans et entreprises à Blodelsheim : Francine SITTler

Vie de la commune :

57 Le site internet : Jacques HOMBERT
58 Les anniversaires : Anne-Marie THUET
59 L'état civil : Anne-Marie THUET
60 Les jubilaires : Anne-Marie THUET
61 Ne manquez pas : Anne-Marie THUET
62 Les six derniers mois en pêle mêle : Liliane HOMBERT



Décisions et réalisations du Conseil Municipal

ACCORD DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal a décidé d'allouer une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 500 € à la Maison des Jeunes de Blodelsheim pour la création d'une nouvelle activité intitulée « TROLL DE JEUX ».

Les objectifs de la section sont de promouvoir le jeu de société sous toutes ses formes et de réunir novices et experts lors de rencontres conviviales. La subvention permettra à la Maison des Jeunes d'acquérir une première dotation de jeux.

ILLUMINATION DE NOËL

L'éclairage de Noël a été complété par une illumination du tilleul qui se trouve sur la place du 14 juillet.

CONTRAT D'ENTRETIEN

Un contrat d'entretien a été conclu avec la société « AUTOMATISATION MAINTENANCE » pour la vérification périodique et réglementaire du portail coulissant et des portes sectionnelles de l'atelier communal.

ETUDE POUR L'AMENAGEMENT DE LA RUE DU CANAL D'ALSACE

L'A.D.A.U.H.R. (Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin) a été missionnée en vue de la réalisation d'une étude de faisabilité relative à l'aménagement de la rue du Canal d'Alsace.

Le résultat de cette étude a été présenté au Conseil Municipal le 15.12.2013 qui en a pris acte.

- ➔ Cette étude
 - . pose les problématiques d'aménagement : réseaux, stationnement, sécurité de la rue, aménagement de la place du 14 juillet et des abords de l'église
 - . propose un phasage en trois parties
 - . évalue sommairement les coûts.

PERSONNEL COMMUNAL

- ➔ Le poste d'adjoint technique temporaire créé pour une durée de 6 mois a été reconduit pour une nouvelle période de 6 mois ;

- ➔ Le poste créé dans le cadre des « emplois avenir » pour la période du 1.9.2013 au 31.8.2014 a été renouvelé pour une durée d'un an. Cette reconduction permettra à nouveau de recruter un agent pour seconder les A.T.S.E.M. (agent technique spécialisé des écoles maternelles) titulaires à l'école maternelle Dewatre ;

- ➔ des jeunes étudiants ou lycéens âgés de 17 ans seront recrutés pour seconder les agents techniques pour divers travaux d'entretien au courant de l'été 2014.

RELIURE DU « MI DORF »

A l'issue de chaque mandat du Conseil Municipal, les bulletins communaux « Mi Dorf » édités dans l'intervalle du mandat, ont été reliés puis un exemplaire de cette reliure a été remis à tous les conseillers municipaux et aux membres du Comité de rédaction.

Cette opération a été reconduite pour le dernier mandat 2008-2013 et les travaux de reliure ont été confiés à la Société SAREL de Brunstatt.

INDEMNITE DE CONSEIL AU COMPTABLE DU TRESOR

L'indemnité de conseil allouée au comptable du trésor selon les textes réglementaires a été reconduite pour l'année 2013.

AMENAGEMENT DU VESTIAIRE DE LA « FARANDOLE »

Les jours de forte fréquentation, l'espace pour ranger et suspendre les vêtements et affaires des enfants à la « FARANDOLE » n'était pas suffisant. Des casiers et porte-manteaux supplémentaires

ont donc été installés dans la partie « Accueil » des locaux. La commande a été passée auprès de l'entreprise « CREATION BOIS » qui avait aménagé initialement les locaux, pour un montant de 2 800 €.

FORÊT COMMUNALE

L'état de prévision des coupes de bois à réaliser en forêt communale en 2014 et dressé par l'Office National des Forêts, a été validé par le Conseil Municipal.

Cet état prévoit une production de 84 m³ de coupe en vente sur pied ce qui génère une recette prévisionnelle de 1 760 €.

FINANCES DU SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT



Le Conseil Municipal a approuvé le compte administratif de l'année 2013 du service « eau et assainissement ». Ce compte s'est soldé par un excédent global de 339 074,26 €.

Le budget 2014 de ce même service a été arrêté au montant de 460 298,11 € pour la section de fonctionnement et 410 927,26 € pour la section d'investissement.

Le prix du m³ d'eau n'a subi aucune augmentation et s'établit comme suit :

Eau	1,000 €
Assainissement	1,000 €
Redevance de pollution domestique	0,407 €
Redevance de modernisation de réseaux	0,274 €
TOTAL	2,681 € le m³

Les redevances de pollution domestique et de modernisation des réseaux sont fixées par l'Agence de l'Eau et intégralement reversées à cet organisme.

ENTRETIEN DE LA VOIRIE

Le Conseil Municipal a fait procéder à un curage de l'ensemble des siphons de rue, puits perdus et décanteurs implantés dans la voirie.

ETABLISSEMENT CLASSE

Le Préfet du Haut-Rhin a délivré l'agrément à la Société NARTH pour son activité de stockage et

de dépollution de véhicules hors d'usage située 12 rue de l'Artisanat à Blodelsheim.

Conformément à la réglementation, la décision préfectorale susvisée a été portée à la connaissance du Conseil municipal qui en a pris acte.

RECALAGE DU PERIMETRE DU SITE NATURA 2000

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Alsace a lancé une consultation en vue du recalage du périmètre du Site Natura 2000.

Pour le secteur de la bande rhénane dont fait partie Blodelsheim, la proposition de calage de la ZSC (Zone Spéciale de conservation) consiste en une mise en cohérence du périmètre avec le contenu cadastral des forêts de protection situées à l'Est du ban communal.

Le Conseil Municipal n'a pas émis d'observation à l'égard de ce recalage.

HOTEL D'ENTREPRISE

La Communauté de Communes « Essor du Rhin » entreprendra très prochainement la construction d'un Hôtel d'entreprise dans la zone d'activité de la Hardt à Blodelsheim.

LOCATION D'UN TERRAIN

Une partie d'une parcelle de terrain communal située à l'Est de la déchèterie a été louée à Monsieur JODAN Aurélien pour y faire du stockage de bois.

Cette location a été consentie sous la forme d'une mise à disposition précaire.

FINANCES

Le Conseil Municipal a approuvé le Compte Administratif 2013 qui s'est soldé par un excédent global de 166 853,75 €. Il a adopté le budget 2014 équilibré à 1 445 665 € en section de fonctionnement et à 619 815 € en section d'investissement (voir notre article en page 10-11)

A noter que ce budget a été voté sans augmentation des taux d'imposition des trois taxes directes locales qui n'ont pas été modifiées.

Décisions et réalisations du Conseil Municipal (suite)

RAPPORT DE LA CLECT

La Communauté de Communes « Essor du Rhin » perçoit la fiscalité payée par les entreprises implantées sur son territoire puis reverse à chaque commune membre une attribution de compensation.

Ce reversement se fait sur la base d'un état de répartition établi par la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) et validé par les Conseils Municipaux des différentes communes selon certains critères de majorité.

Le Conseil Municipal de Blodelsheim a validé l'état de répartition pour 2014 sachant que le montant de l'attribution pour la commune de Blodelsheim s'élève à 286 761 €.

INSPECTIONS REGLEMENTAIRES

Les bâtiments recevant du public (mairie, salle des fêtes, écoles, salles de réunion...) sont soumis à un certain nombre de contrôles réglementaires : électricité, chauffage, moyens de secours...

Afin de mutualiser les prestations relatives à ces contrôles réglementaires, le Conseil Municipal a décidé d'adhérer à un groupement de commandes créé par la Communauté de Communes « Essor du Rhin ».

Cette démarche permet de rationaliser la gestion de ces contrôles et d'obtenir des prix plus attractifs pour cette prestation.

AMENAGEMENT DE LA COUR D'ECOLE « LES TILLEULS »

Un projet global d'aménagement de la cour, des toilettes et du préau de l'école « Les tilleuls » a été validé par le Conseil Municipal.

Le coût global de l'opération a été estimé à 336 248 € HT options comprises.

Vu le montant estimatif de cette dépense et le délai dans lequel les travaux doivent être réalisés (vacances d'été), il a été décidé de scinder l'opération en deux tranches :

- l'aménagement des toilettes et du préau
- l'aménagement de la cour et du jardin

Ainsi, pendant les vacances scolaires d'été, sera réalisée la 1^{ère} tranche à savoir l'aménagement des toilettes et du préau.

Le Conseil Municipal décidera ultérieurement de la date de réalisation de la seconde phase qui concerne la cour et le jardin.

AFFAIRES SCOLAIRES



Le Conseil Municipal a fixé les crédits alloués aux écoles en 2014.

En matière de crédits de fonctionnement, le montant alloué en 2013 sera reconduit.

Concernant les crédits spéciaux, il a été décidé :

➔ Pour l'école « Les Tilleuls »

- d'acheter des livres pour un montant de 600 € dans le cadre de l'opération « Défi lecture »,
- d'équiper une classe d'un tableau supplémentaire (classe à plusieurs niveaux),
- d'engager une réflexion sur l'évolution du parc informatique de l'école.

➔ Pour l'école « Dewatre »

- d'acquérir deux banquettes, 40 chaises et 5 tables octogonales pour un coût estimatif de 3 000 €,
- d'acheter un ordinateur portable pour la Direction,
- d'engager des travaux de mise en conformité électrique et de remplacer les luminaires et spots dans l'une des classes et le corridor pour un coût de 2 198 €.

ASSOCIATION « FESSENHEIM NOTRE ENERGIE »

Le Conseil Municipal a décidé de renouveler son adhésion à l'association « Fessenheim notre Energie ».

Cette association réunit, en dehors de toute considération politique, syndicale ou confessionnelle, toutes les personnes physiques ou morales qui souhaitent défendre la production nucléaire d'électricité en général et, en premier lieu, le territoire Alsacien concerné par la décision politique de fermer prématurément la centrale de Fessenheim et priver l'Alsace et la France de son énergie particulièrement utile, en laquelle ils ont confiance.

Elle vise la poursuite de l'exploitation des centrales françaises dont celle de Fessenheim, avec un haut niveau de sûreté et d'environnement. L'association s'attache au respect de toutes les exigences légales et réglementaires, notamment en matière de sûreté nucléaire.

MODIFICATION DE LA TABLE DE LA SALLE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

La table de la salle de réunion du Conseil Municipal avait été conçue pour y recevoir 16 personnes (15 membres du Conseil Municipal et un secrétaire).

Le nombre de conseillers ayant été porté à 19 à compter des élections du 23 mars 2014, il a été nécessaire d'agrandir cette table en bois massif.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise qui initialement avait réalisé la table, à savoir la Menuiserie EHRHART de Wettolsheim qui a procédé à la modification pour un prix de 1 608 € TTC.

ELECTION DU MAIRE, DES ADJOINTS ET FORMATION DES COMMISSIONS

Suite aux élections municipales du 23 mars 2014, le Conseil Municipal a procédé à l'élection du Maire, des Adjointes, des délégués aux structures intercommunales ainsi qu'à la formation des Commissions (voir article en page 13-14)

INDEMNITES AU MAIRE ET AUX ADJOINTS

Le Conseil Municipal a décidé d'instituer au profit de Monsieur le Maire et des quatre Adjointes, les indemnités prévues par les textes réglementaires.

RAPPORT ANNUEL 2013 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif a été présenté au Conseil Municipal. Il en ressort que l'eau distribuée est de bonne qualité et que la gestion du service est satisfaisante tant qualitativement que financièrement.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2014

Les modalités d'organisation du concours des maisons fleuries 2014 ont été modifiées.



La participation au concours se fera sur la base du volontariat c'est-à-dire qu'une inscription préalable sera nécessaire. Toutes les informations utiles sont disponibles pages 46 et 47 du présent Mi Dorf, ainsi que dans le « Ganz.info » et sur le site internet de la commune.

PERSONNEL COMMUNAL

Afin de pouvoir faire bénéficier la Directrice du périscolaire la « Farandole » de sa réussite au concours d'animateur et de pouvoir la nommer dans ce nouveau grade, le Conseil Municipal a décidé de créer le poste adéquat.

URBANISME

Le propriétaire de la parcelle située 37 rue du Canal d'Alsace souhaite implanter un hangar sur les limites séparatives de sa propriété.

La longueur du futur bâtiment à implanter sur limite séparative étant supérieure à celle autorisée par le règlement du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme), l'intéressé ne peut réaliser son projet que sous réserve de l'obtention de l'accord des voisins en l'occurrence la commune pour l'une des deux parcelles limitrophes.

Après délibération, le Conseil Municipal a décidé de délivrer l'accord au demandeur à 10 voix pour, 3 voix contre et 4 abstentions.

Monsieur le Maire est donc autorisé à signer la convention établissant servitude de cour commune nécessaire à l'élaboration du projet.

CONVENTION GRDF POUR HEBERGEMENT D'UN CONCENTRATEUR

Grdf, concessionnaire du réseau de gaz naturel, souhaite moderniser son réseau avec l'installation des « compteurs de gaz communicants » (relevé à distance).

Pour ce faire, il est nécessaire d'installer un concentrateur (boîtier associé à une petite antenne).

Une étude préalable permettra de définir le site techniquement le mieux adapté à l'implantation du concentrateur.

Le Conseil Municipal a décidé d'autoriser le Maire à signer la convention permettant à Grdf d'engager les études sur plusieurs sites mais demande que le résultat des études lui soit présenté, notamment en ce qui concerne la valeur des ondes émises avant validation du site définitif.

Daniel MAURER

La Réforme des rythmes scolaires

Imposée par un Décret, la réforme des rythmes scolaires a fait couler beaucoup d'encre et a suscité de nombreux questionnements.

A Blodelsheim, la municipalité s'est mobilisée pour répondre aux questions légitimes des parents d'élèves et résoudre l'épineux problème de la mise en œuvre de la réforme à laquelle elle ne pouvait en aucun cas se soustraire puisqu'un Décret a force de Loi.

➡ PARAMÈTRES IMPOSÉS PAR LE DÉCRET N°2013-77 DU 24 JANVIER 2013 :

- 4 journées de classe de 5h30 maximum.
- Une demi-journée de classe de 3h30 maximum fixée au mercredi matin ou sur dérogation au samedi matin.
- Pause méridienne de 1h30 minimum.
- Le projet devait être agréé par le DASEN (*Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale*).

➡ DÉCRET COMPLÉMENTAIRE N°2014-457 DU 7 MAI 2014 :

- De nouvelles possibilités d'organisation de la semaine étaient envisageables sur une base expérimentale d'une durée maximale de 3 ans.
- Les projets devaient être agréés par le Recteur et expertisés par les autorités académiques.
- Le fond d'amorçage (50€ par enfant et par an pour tous les enfants des écoles) est maintenu durant 2 ans.
- La demande d'expérimentation devait être déposée avant le 6 juin 2014.

➡ OBJECTIFS DE LA RÉFORME :

- Mieux répartir le temps d'enseignement sur la semaine en assurant une plus grande régularité des apprentissages.
- Répondre à la nécessité d'un meilleur respect des rythmes naturels d'apprentissage et de repos des enfants afin de favoriser la réussite de tous à l'école primaire.

➡ LES NOUVEAUX HORAIRES À BLODELSHEIM ONT ÉTÉ

- proposés et validés par les Directrices des deux écoles en concertation avec le Maire et son adjointe aux affaires scolaires,
- validés par les membres des conseils d'école en date du 7 novembre 2013 pour l'école des Tilleuls et du 18 octobre 2013 pour l'école Dewatre,
- présentés au conseil municipal en séance du 13 décembre 2013,
- validés par le DASEN (*Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale*).

➡ DIFFÉRENTES CONCERTATIONS ONT EU LIEU AUX DATES SUIVANTES :

- 10 octobre 2013 : concertation avec les Directrices des deux écoles et les Foyers Clubs pour analyser les différentes possibilités d'horaires et choisir les plus adaptés.
- 18 octobre 2013 : approbation des horaires en réunion du conseil de l'école maternelle Dewatre.
- 7 novembre 2013 : choix (deux propositions présentées par la Directrice) et validation des horaires en réunion du conseil de l'école élémentaire les Tilleuls.
- 18 novembre 2013 : rencontre avec les Directrices des deux écoles pour valider les horaires définitifs.
- 26 novembre 2013 : rencontre avec les Présidents et délégués des associations locales pour les informer de la teneur du décret. Ils ont exprimé leur difficulté à mobiliser des bénévoles pour animer les activités péri-éducatives préconisées de 15h10 à 16h et cela surtout sur la durée à savoir 36 semaines.
- 24 Janvier 2014 : réunion publique visant à informer les parents d'élèves en particulier mais aussi toutes les personnes intéressées sur la teneur du Décret et les différents schémas de mise en œuvre possibles. Environ 80 personnes étaient présentes.
- 11 février 2014 : conseil de l'école maternelle Dewatre.
- 18 mars 2014 : conseil de l'école élémentaire des Tilleuls.
- 26 mai 2014 : réunion publique pour informer les parents d'élèves des modalités de mise en œuvre de la réforme dès la rentrée de septembre 2014 à Blodelsheim.

➡ NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES DE 15H10 À 16H :

Le temps scolaire se terminant à 15h10 à l'école Dewatre et à 15h15 à l'école des Tilleuls, la municipalité a eu à cœur de trouver une solution pour s'occuper des enfants dont les parents ne seraient pas disponibles de 15h10 à 16h. Il s'agit des nouvelles activités périscolaires, les NAP, qui seront assurées par le périscolaire la Farandole. A noter que l'aide aux devoirs est maintenue aux horaires en vigueur actuellement.

➡ FINANCEMENT DES NAP :

La participation des parents se situera dans une fourchette allant de 0,96€ à 1,26€ au prorata des revenus. Cette participation ajoutée au fond d'amorçage versé par l'Etat pendant deux ans uniquement, ne compensera pas le coût global des NAP. C'est donc la Commune qui prendra en charge le delta qui s'ajoutera au coût des prestations actuelles du périscolaire.

École élémentaire
« Les Tilleuls »



École maternelle
« Dewatre »

		École maternelle « Dewatre »	École élémentaire « Les Tilleuls »
Lundi Mardi	Matin	07 H 55 à 11 H 25	08 H 00 à 11 H 30
	Après-midi	13 H 25 à 15 H 10	13 H 30 à 15 H 15
Mercredi	Matin	07 H 55 à 10 H 55	08 H 00 à 11 H 00
Jeudi Vendredi	Matin	07 H 55 à 11 H 25	08 H 00 à 11 H 30
	Après-midi	13 H 25 à 15 H 10	13 H 30 à 15 H 15

LE CONSEIL MUNICIPAL A DÉCIDÉ, EN SÉANCE DU 20 MAI 2014, À 15 VOIX SUR 15, D'ÉTENDRE LE CONTRAT AVEC LES FOYERS CLUBS POUR LA PRISE EN CHARGE DES 50 MIN DE 15H10 À 16H LES LUNDIS, MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2014.

Consultable sur le site officiel de la commune : www.blodelsheim.fr

Liliane HOMBERT



Le Budget communal 2014

Le budget communal 2014, état de prévision des dépenses et recettes de la commune pour l'année, a été adopté par le Conseil Municipal en séance du 4 mars 2014. Ce budget se compose de deux grandes sections :

- La section de fonctionnement :

On y comptabilise les recettes et dépenses courantes liées à la gestion de la commune (entretien des bâtiments et des rues, fournitures diverses, électricité, gaz, frais de personnel...)

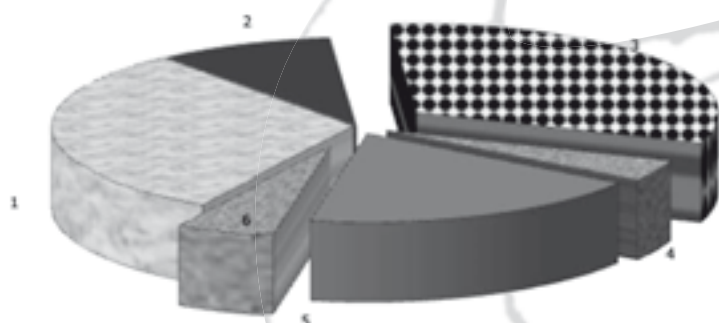
- La section d'investissement :

Elle comprend les travaux et acquisitions permettant d'augmenter le patrimoine de la commune (travaux de voirie, construction de bâtiments, achats et aménagements importants).

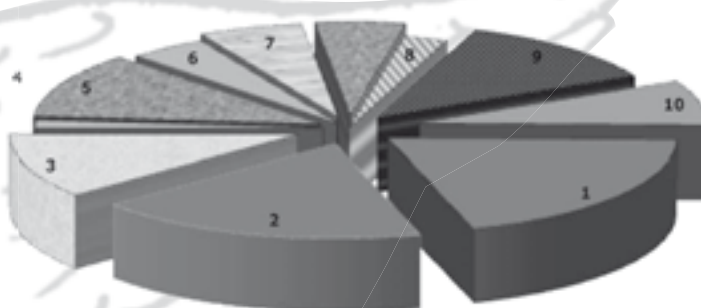
Nous retraçons, ci-après, une vue synthétique de chacune des sections :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses



Recettes



1	Charges à caractère général	445 200 €
	- Achat denrées et fournitures : électricité / fioul / gaz / divers	130 400 €
	- Entretien bâtiments : voirie / assurance / maintenance	125 200 €
	- Publications / fêtes et cérémonies / affranchissement	78 500 €
	- Impôts et taxes	11 100 €
	- Fonctionnement du Périscolaire	100 000 €
2	Charges de gestion courante	136 850 €
	- Participation collège / Service incendie	39 300 €
	- Subventions allouées	32 000 €
	- Indemnités et divers	65 550 €
3	Frais de personnel et charges sociales	462 300 €
4	Intérêts des emprunts	56 100 €
5	Virement à la section d'investissement	268 215 €
6	Atténuation de produit - Reversement à l'Etat	77 000 €
	TOTAL dépenses	1 445 665 €

1	Cotisation foncière des entreprises (reversement COM COM)	288 000 €
2	Taxe d'habitation	271 000 €
3	Taxe foncière sur propriétés bâties	160 000 €
4	Taxe foncière sur propriétés non bâties	19 000 €
5	Autres impôts et taxes perçus	164 090 €
6	Remboursement de rémunérations	64 000 €
7	Participations diverses	85 315 €
8	Revenus des immeubles et domaines	74 000 €
9	Reversement du fonds départemental de taxe professionnelle	35 000 €
10	Dotation de l'Etat	173 600 €
11	Excédent de 2013	111 660 €
	TOTAL recettes	1 445 665 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Remboursement d'emprunts	126 000 €
Remboursement de cautions	3 000 €
Travaux de voirie <i>Achat de terrains de voirie</i> 1 800 € <i>Frais pour alignement de rues</i> 3 000 € <i>Eclairage public Esp'Ass</i> 6 100 € <i>Etude pour aménagement de la rue du Canal d'Alsace</i> 4 000 € <i>Pose d'un poteau d'incendie rue de la Carrière</i> 5 900 € <i>Remplacement d'un garde corps sur un pont du Canal d'irrigation de la Hardt</i> 6 200 €	27 000 €
Travaux de bâtiments <i>Atelier communal</i> 20 000 €	20 000 €
Achats / Aménagements / Divers <i>Achat de matériel informatique et de logiciels (mairie et école)</i> 5 920 € <i>Achat d'un tracteur (service technique)</i> 40 000 € <i>Aménagement des toilettes et du préau de l'école « les Tilleuls »</i> 102 285 € <i>Mobilier Farandole/salle de réunion du Conseil Municipal/école Dewatre</i> 10 500 € <i>Aménagement d'un sentier (GERPLAN)</i> 12 000 € <i>Aménagement carré cinéraire au cimetière</i> 10 000 €	180 705 €
Besoin de financement <i>(résultat 2013 reporté)</i>	194 810 €
Opération d'ordre	68 300 €
TOTAL	619 815 €

Recettes

- Prélèvement sur la section de fonctionnement	268 215 €
- Prélèvement sur l'excédent de fonctionnement 2013	250 000 €
- Récupération de T.V.A.	11 000 €
- Taxe d'aménagement	3 000 €
- Versement de caution	3 000 €
Subvention pour : Aménagement des toilettes de l'école Projet GERPLAN	10 000 € 4 000 €
Participation : Participation de l'Association Foncière pour travaux de remplacement d'un garde-corps sur un pont du Canal de la Hardt	2 300 €
Opération d'ordre	68 300 €
TOTAL	619 815 €

La nouvelle équipe municipale



Sandrine ANTONY



Florent BEAUDELOT



Emilie BÉRINGER



Ludovic BÉRINGER



Liliane HOMBERT
1^{ère} adjoint



Michel SEILLER



François BÉRINGER
Maire



Céline BENSEL
3^{ème} adjoint



Samuel SANTORD



Gérard BESIN
2^{ème} adjoint



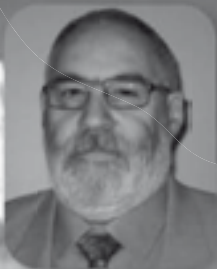
Dominique VOGT
4^{ème} adjoint



Edith RIEFFLE



Corinne INVERNIZZI



Etienne SARTORIO



Sophie THUET



Mathias SIMON



Victor VALENTE



Francine SITTler



Emmanuel WTTIG

COMPÉTENCES DU MAIRE ET DE SES ADJOINTS



LE MAIRE	1 ^{ER} ADJOINT	2 ^{ème} ADJOINT	3 ^{ème} ADJOINT	4 ^{ème} ADJOINT
M. François BERINGER	MME Liliane HOMBERT	M. Gérard BESIN	MME Céline BENSEL	M. Dominique VOGT
➤ Administration Générale ➤ Finances ➤ Personnel Communal ➤ Urbanisme	➤ Remplacement du Maire dans toutes ses fonctions en cas d'absence ➤ Affaires scolaires ➤ Animation jeunesse ➤ Communication ➤ Bulletin communal « MI DORF » ➤ « Ganz.info » ➤ Site Internet ➤ Concours des maisons fleuries	➤ Affaires techniques ➤ Cadre de vie - fleurissement ➤ Gestion du service de l'eau et de l'assainissement ➤ Gestion de la forêt communale	➤ Affaires sociales ➤ Gestion des cimetières ➤ Festivités et cérémonies publiques	➤ Sécurité dans le village ➤ Conformité des bâtiments publics en matière d'hygiène et de sécurité ➤ Cadre de vie ➤ Fonctionnement de la cellule de crise

COMMISSIONS COMMUNALES

- **COMMISSION DES FINANCES**
BERINGER FRANÇOIS – HOMBERT Liliane – BESIN Gérard – INVERNIZZI Corinne – VOGT Dominique – SEILER Michel – SARTORIO Etienne – SITTER Francine – SANTORO Samuel – BENSEL Céline
- **COMMISSION SCOLAIRE / ANIMATION ET JEUNESSE**
HOMBERT LILIANE – BESIN Gérard – VOGT Dominique – THUET Sophie – SEILER Michel – SIMON Matthias – ANTONY Sandrine – RIEFFLE Edith – BERINGER Emilie – BENSEL Céline
- **COMMISSION TECHNIQUE**
BESIN GÉRARD – BEAUDELOT Florent – HOMBERT Liliane – VOGT Dominique – BERINGER Ludovic – SEILER Michel – SARTORIO Etienne – SANTORO Samuel – BENSEL Céline
- **COMMISSION SECURITE**
VOGT DOMINIQUE – HOMBERT Liliane – BESIN Gérard – BEAUDELOT Florent – BERINGER Ludovic – ANTONY Sandrine – BENSEL Céline
- **COMMISSION D'AIDE SOCIALE – FESTIVITES**
BENSEL CÉLINE – HOMBERT Liliane – BESIN Gérard – INVERNIZZI Corinne – VOGT Dominique – RIEFFLE Edith – BERINGER Emilie – SIMON Matthias

La nouvelle équipe municipale (suite)



- ➔ **CELLULE DE CRISE**
VOGT DOMINIQUE – HOMBERT Liliane – BESIN Gérard – BEAUDELLOT Florent – BERINGER Ludovic – BENSEL Céline
- ➔ **COMMISSION COMMUNICATION**
HOMBERT LILIANE – BESIN Gérard – INVERNIZZI Corinne – VOGT Dominique – RIEFFLE Edith – BERINGER Emilie – BENSEL Céline
- ➔ **COMMISSION D'APPEL D'OFFRE**
BERINGER FRANÇOIS, *membre de droit*

Titulaires	Suppléants
BEAUDELLOT Florent	SITTLER Francine
SARTORIO Etienne	BESIN Gérard
SANTORO Samuel	HOMBERT Liliane
- ➔ **REFERENT ESP'ASS**
 THUET Sophie
- ➔ **REFERENT ASSOCIATIONS**
 SANTORO Samuel
- **SYNDICAT MIXTE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE LA HARDT**

Délégués titulaires	Délégués suppléants
VOGT Dominique	RIEFFLE Edith
BESIN Gérard	SEILER Michel
PETER Raymond	
- **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU MUHLBACH**
Délégué titulaire : SIMON Matthias
Délégué suppléant : VOGT Dominique
- **ASSOCIATION DE GESTION DE LA SALLE POLYVALENTE**
 BESIN Gérard , BERINGER Emilie, INVERNIZZI Corinne, THUET Sophie, VOGT Dominique
- **SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE**
 VOGT Dominique
- **SYNDICAT MIXTE DES GARDES-CHAMPETRES INTERCOMMUNAUX**
Délégué titulaire : BESIN Gérard
Délégué suppléant : BERINGER François
- **CORRESPONDANT DEFENSE**
 BESIN Gérard
- **SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DU COLLEGE FELIX EBOUE**
 BERINGER François – HOMBERT Liliane
- **ASSOCIATION DE GESTION DES MOLENES**
 BERINGER Emilie
- **COMITE DE GESTION DE L'ESP'ASS**
BERINGER FRANÇOIS, *membre de droit*
 INVERNIZZI Corinne
 THUET Sophie
- **SCOT RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON**
 BERINGER François – BESIN Gérard

Liliane HOMBERT



Clin d'œil au Conseil Municipal

Attendu que maints vendredis au soir
Aux réunions, tu veux assister sans surseoir,
Attendu que sur le passionnant budget
Qu'il soit supplémentaire ou primitif,
Ou bien encore compte administratif,
De te pencher il te plaît,
Attendu que du PLU ardu
Avec délice tu feras ton menu,
Attendu que de la voirie
A chaque instant tu te soucies,
Attendu que des associations les besoins
Tu veux étudier avec soin,
Attendu que des administrés
Les critiques et les avis
Tu souhaites écouter sans sourciller,
Attendu que des réponses circonstanciées
Avec sagesse tu pourras donner,
Attendu que des maintes commissions
Tu acceptes d'emblée la mission,
Attendu que toutes les décisions
Tu assumeras démocratiquement à l'unisson...

En ce 23 mars de l'an de grâce 2014
Au suffrage universel
Même si tu n'en eus qu'une parcelle,
Pour suspicion de bonne réputation,
De bonne volonté et d'abnégation,
Te voici pour six années condamné
Aux travaux municipaux forcés...

Alors à toi, bon courage !
Et, quand la nuit tu rêveras
Des parfois difficiles choix,
Souviens-toi de l'adage :
« Si je me trompe, je suis »
St Augustin sans doute te le laissa
Pour atténuer un peu les soucis
De toutes les décisions que tu assumeras...

Toi François, Maire, mère, Mer...

Tu étais déjà noble PERE
De trois adorables demoiselles

Tu as voulu être MERE
Enfin... pardon Monsieur le MAIRE
De ces prérogatives de MERE
Que ta femme porte sans sourciller
Et sans faiblir depuis longtemps,
A l'orthographe près cependant,
Tu vas les joies et les soucis goûter....

Ainsi, tes nombreux administrés,
Tels des enfants bien-aimés,
Des turbulences patiemment, tu protégeras,
Sur leurs doléances, tu te pencheras,
Leurs critiques sans frémir tu écouteras,
Leurs problèmes diplomatiquement tu résoudras,
Leurs conflits impartialement tu arbitreras,
Des lieux accueillants tu leur construiras,
De leurs besoins tes priorités tu feras,
Tes décisions dignement tu assumeras.

Ainsi PERE, « MERE », MAIRE tu seras ...

Seule la troisième orthographe il te manquera,
Mais trop d'eau salée il faudrait pour cela,
Aussi de cet homonyme tu t'abstiendras,
Bien qu'auprès d'elle te reposer tu iras,
Pour qu'ainsi réconforté et ressourcé,
Ton mandat sereinement tu puisses honorer...





La voix des écoles

Une année scolaire à l'école maternelle Dewatre

Septembre - Octobre

Une nouvelle année commence. Notre école compte 73 élèves répartis sur trois classes dont deux classes bilingues.



Novembre

Nous avons fêté SAINT-MARTIN. Nous avons préparé une soupe de légumes, les parents en ont préparé également ainsi que de bons gâteaux au potiron.



Adrien, Maéline et Enzo se préparent



Nous défilons avec nos lanternes



Réalisation de la soupe au potiron



Décembre

Le SAINT-NICOLAS est venu à l'école et, comme nous sommes tous sages, le père FOUETTARD ne l'a pas accompagné. Le PERE NOEL, quant à lui, ne nous a pas rendu visite. Il a déposé des albums sous le sapin.



Distribution d'albums



Gôûter avec Saint-Nicolas



Janvier



Des reines et des rois



Marque la nouvelle année. Chacun se souhaite la bonne année et apprend à écrire 2014.

Les moyens-grands de la classe monolingue ont réalisé et envoyé une carte de vœux à la personne de leur choix.

Les élèves bilingues ont fêté les rois. Puis il faut déjà penser à CARNAVAL, moment important au cours duquel nous montrons notre savoir-faire à nos parents et amis.



On a posté nos cartes de vœux

Les petits grands bilingues



Certains étaient déguisés en souris, d'autres en petits cochons, en Blanche Neige, en petits nains ou en soleil.



Février

Début février, nous nous sommes tous rendus au festival MOMIX. Les spectacles étaient d'une grande qualité, le voyage en bus nous a beaucoup plu.

Carnaval a été fêté le 21 février. Les enfants ont présenté de courtes mises en scènes costumées en rapport avec les albums étudiés en classe.

Les petits moyens bilingues



La classe monolingue



Une année scolaire à l'école maternelle Dewatre (suite)

Mars

Chaque classe a travaillé sur un projet, certains ont découvert l'Afrique ou les indiens d'AMERIQUE, d'autres ont étudié les poissons à travers les livres de jeunesse.



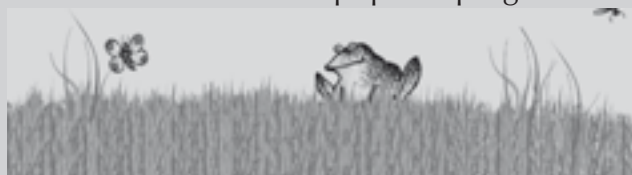
Avril

Traditionnel marché de PÂQUES. Les enfants ont fait leur marché, une pièce de 1 euro a suffi pour se faire plaisir.



Mai, Juin, Juillet

Suivent de près mais nous avons tant de choses à faire comme par exemple aller au centre de réintroduction des cigognes à HUNAWHIR ou encore passer une journée à la pêche avec bien entendu un pique-nique gourmand.



Danièle CATTO, Directrice

Ecole « Les Tilleuls » : Les petites bêtes de l'eau

JEUDI 13 FÉVRIER 2014, nous sommes allés à l'Observatoire de la Nature (dans la forêt du Neuland) où nous avons été accueillis par deux animateurs, Aude (qui a pris en charge la classe bilingue) et Arnaud (qui s'est occupé de nous). Nous avons fait des binômes de travail.

Au départ, nous avons commencé par une petite marche jusqu'à une mare dans la forêt. En chemin, nous avons recherché des têtards dans les flaques d'eau. Attention, les têtards sont protégés, il est interdit de les pêcher sous peine d'amende !



De retour à l'observatoire de la Nature : comment classer ces petites bêtes de l'eau ? Nous avons énuméré différents critères de classement : celles qui rampent, piquent, marchent sur l'eau, nagent, celles qui ont des pattes (nombre à définir), des antennes, une queue, des pinces, une carapace, des ailes, des tailles différentes, de couleurs...



Arrivés au bord de la mare, nous nous sommes armés de nos épuisettes afin de pêcher de petites bêtes vivant dans la mare. Nous les avons recueillies dans des petites boîtes-loupes puis transvasées dans un plus grand seau.



EN CONCLUSION : toutes les petites bêtes de l'eau qui ont été pêchées sont des invertébrés. Un seul critère de classement est retenu : le nombre de pattes. Les mollusques ont 0 patte, les insectes ont 6 pattes, les arachnides ont 8 pattes et les crustacés ont 10 pattes ou plus.

Avec l'aide d'Arnaud, nous avons déterminé le nom des invertébrés pêchés dans la mare, d'après le critère du nombre de pattes et grâce à des fiches de l'Observatoire de la nature. Nous avons découvert 6 espèces différentes.

Par contre, **LE JEUDI 3 AVRIL au matin**, nous nous sommes rendus à l'Ill du Rhin à Vogelgrün. Nous avons voulu observer l'eau d'une rivière phréatique.



Ecole « Les Tilleuls » : Les petites bêtes de l'eau (suite)

Nous n'avons pas été déçus car nous avons répertorié **13 espèces différentes** ! Nous avons compris que plus l'eau est propre, plus il y aura d'espèces différentes !



Il nous reste à découvrir l'écosystème d'un étang, celui de Blodelsheim. Nous avons hâte ! Nous pourrons alors établir une conclusion sur nos petites bêtes de l'eau ! Résultats attendus le jour de notre kermesse sous forme d'affiches.

LES ÉLÈVES DE CM1-CM2

Opération Haut-Rhin Propre

Les classes de l'école élémentaire
ont participé
le vendredi 4 avril 2014 la matinée
à l'opération «**HAUT-RHIN PROPRE**».

Cette opération de nettoyage de la nature a permis de sensibiliser les élèves au problème de la gestion des déchets et du comportement individuel.

Toutes les classes ont participé à cette opération. Nous nous sommes répartis différents lieux : la cour et les abords de l'école pour le cycle 2 (CP/CE1), le verger, les alentours de la MJC et les trottoirs jusqu'à l'école pour le cycle 3.

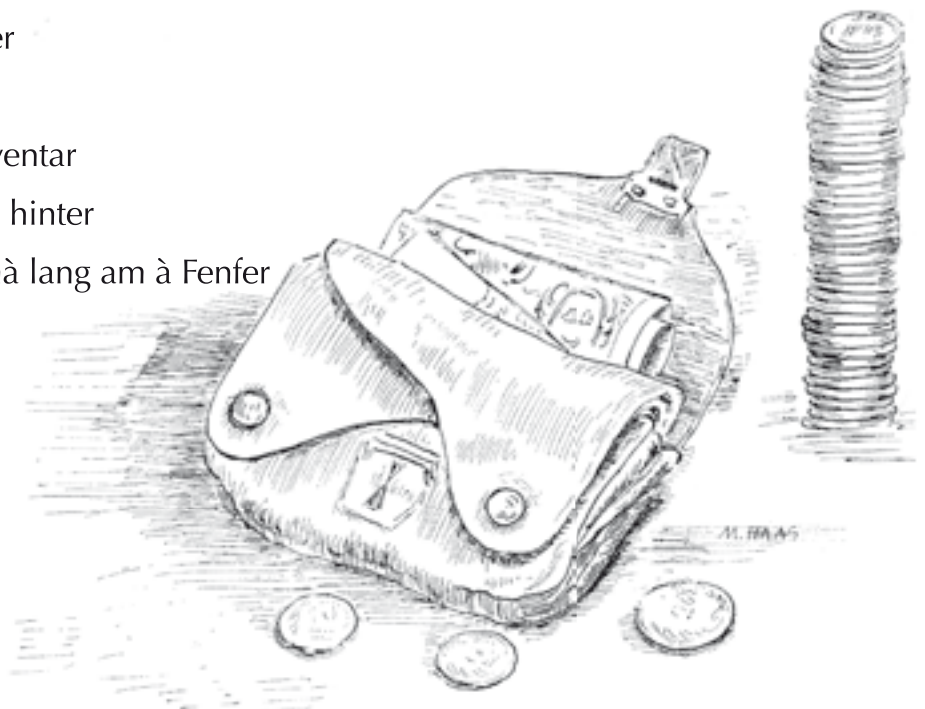
Armés de gants et sacs poubelles, nous avons débarrassé la nature de ses trop nombreux déchets abandonnés.





Das Liava Geld

Wià geht's doch zùà ùf dàrà Wàlt
Alles dràyt séch nur um's Gàld
Fer dià vù kei's hàn, esch's à Qùal
Dià vu z'viel hàn, bekùmmà à grossà Wahn
Do wurd zàmà g'schààrt Gàld un Guàt
D'Scheefle wàrà g'schorà bis ùf's Bluàt
Un emmer noch mé derzuà
Egoischtà hàn evà nià g'nuà
Wenn Sie kennà klepprà scharf met Gàld
Hàn Sie à grossà Trumf en dà Hànd
Wia mangà hebt ganz hoch sinà Kopf
Met allem Richtum esch er doch à armà Tropf
Sàlbscht wen der Schtrumf het am Fàrsà à Loch
S'Herrlé spielà ka mà doch
Derbi macht er sech salver zum s'Klàv
Viel später seht er dass i ganz bràv
Jetzt legt sech Hab un Gier
Den do esch'mà nur à Pàssàgier
Viel wurd jetzt ùf einmol klàr
Schnell wurd g'macht jetzt s'Inventar
Den wià schnàll stàckt ebis der hinter
Wen mà g'schtorwà esch het mà lang am à Fenfer





Révélation extraordinaires sur les autels latéraux de notre église !

Au cours des travaux de rénovation de l'église en 1991/92, il a été découvert sur l'un des piliers de l'autel latéral du transept Sud le nom d'un peintre : Joseph Liebenstein, Maler und Golder, c'est-à-dire peintre et doreur avec la date 1808. Ce fut une



**Inscription : Joseph Liebenstein
Maler und Golder**

grande surprise car aucun document d'archive de notre paroisse ne mentionne ce peintre et cette datation. Les deux autels latéraux subsistants (car avant 1960 il y en eut quatre...) furent sortis de notre lieu de culte et détruits, victimes du courant de pensée de l'époque où il fut de bon ton d'épurer les églises ! Cet ensemble d'autels latéraux a sans doute une même origine et sont, sans aucun doute, à attribuer à ce même artisan, du moins, les a-t-il peints voire restaurés en 1808. D'où pouvaient donc provenir ces autels ? Il ne fait aucun doute qu'avant cette date, ces autels furent dans un autre lieu, sachant qu'au début du XIX^{ème} siècle l'église de Blodelsheim n'avait ni transept, ni place suffisante pour quatre autels latéraux !

Allait-on rester dans l'ignorance quant à la provenance de ces œuvres d'art ? Eh bien non, il arrive parfois que l'histoire s'accélère et le hasard d'une rencontre donne un éclairage nouveau pour le moins inattendu !

Les historiens locaux Raymond Schelcher de Hirtzfelden et Emile Decker, mon père, historien de notre village, se voient de temps à autres et échangent sur l'histoire locale de la Hardt et de la Plaine du Rhin. Il y a quelques temps, Raymond Schelcher fait part à mon père de l'existence d'une Chronique de Heitersheim en Pays de Bade qu'il a découverte.

La Chronique parle d'un couvent de la Congrégation des Frères Franciscains dont l'église est fermée dans cette ville en 1807, il y est écrit que son mobilier est racheté et dispersé dans différents villages... et que des autels ont été vendus à Blo-

delsheim ! Comme dit, aucun document dans les archives paroissiales ne certifie une vente en bonne et due forme ce qui prouve que nombre d'archives ont été perdues voire lacunaires.

C'est une révélation extraordinaire, ces autels latéraux proviennent donc de l'ancienne église du couvent des Frères Franciscains de Heitersheim ! En 1808 cependant, aucune restauration ou agrandissement de l'église n'ont cours dans notre église... ce n'est qu'à partir de 1842 que le curé Philippi, arrivé dans notre paroisse en 1836, procède à l'agrandissement de l'église en y adjoignant les deux transepts et un nouveau chœur, travaux qui durèrent jusqu'en 1844. Avant 1842 il ne pouvait y avoir qu'un autel central dans le petit chœur de l'église de notre village.

Ces autels en provenance de Heitersheim furent-ils restaurés en 1808 avant d'arriver à Blodelsheim ? Furent-ils stockés quelque part dans les dépendances du presbytère ou ailleurs avant une éventuelle réaffectation ? Nul ne le sait, ce n'est que trois décennies plus tard, que ces autels furent placés en notre église !

En novembre 2013, Emile Decker accueillit deux historiens de Heitersheim, Herr Dr. Manfred Schlegel et Herr Joseph Rupp qui vinrent visiter l'église de Blodelsheim avec Raymond Schelcher. Ils échangèrent sur ces autels latéraux dont l'origine nous est à présent révélée. En regardant de plus près le haut de l'autel latéral du transept Sud, les paroissiens ou visiteurs de notre église peuvent s'attarder et contempler ce beau tableau peint avec un moine agenouillé ; pourrait-il s'agir de Saint François, puisque ces autels proviennent d'un couvent franciscain ? Eh bien non, il s'agit de saint Antoine de Padoue.

Ce tableau représente très bien la réalité historique. C'est dans sa cellule que Saint Antoine de Padoue a eu une apparition de l'Enfant-Jésus, debout sur sa table ou son pupitre, comme ce beau tableau le montre.

En tous cas, ces surprenantes révélations permettent d'éclairer davantage l'histoire de notre paroisse Saint-Blaise et prouvent par là même que les rhénans, de part et d'autre du Rhin, eurent, de tout temps, des relations privilégiées et traversèrent ce fleuve séculaire...



St Antoine de Padoue (Photo GOETZ Henri)



*Herr Dr. Manfred Schlegel à gauche
et Herr Joseph Rupp à droite
Source : Emile Decker*



*Raymond Schelcher et Emile Decker
entourent Herr Dr. Manfred Schlegel
Source : Emile Decker*

Patrick DECKER,

Président du conseil de fabrique

L'ouvrage de Georges Bischoff

« LA GUERRE DES PAYSANS » 1493 à 1525

Cet ouvrage nous fait découvrir à la page 60-61 dont j'ai extrait une petite histoire qui mentionne Blodelsheim, n'est-ce pas surprenant... ! voire au 15^{ème}-16^{ème} siècle. Ces petites localités de campagne sont souvent des lieux isolés mais menacés de tous les dangers pour les voyageurs ou les passants. Voici ce qu'a vécu en 1519 un ami de Beatus Rhenanus, Albert BURER qui voulait se rendre à Bâle depuis Sélestat et fut obligé de passer la nuit à l'auberge de Blodelsheim. Il en ramène un souvenir effrayant...

L'histoire qui suit se serait passée dans une auberge située en dehors du village de Blodelsheim, exposée à tous les malheurs tout à fait appropriée à toutes les fourberies. A la tombée de la nuit vinrent certains noctambules ; je dînais avec eux à la même table. A peine avait-on servi le deuxième plat que ces noctambules commencèrent à chanter en mon honneur tout ce qui pouvait être interprété comme de l'hostilité ; ils firent sortir de leur gosier tous les cris possibles, parfois ils essayaient de briser les couvercles des coupes en les frappant. Tout cela en mon honneur ou plutôt par

haine à mon égard, tout cela mené jusqu'au bout. Ils pensaient en effet que j'étais Suisse... Pour moi je riais à toutes les impostures, me souvenant du proverbe qui dit que, parmi les loups il faut hurler avec les loups. Ils buvaient à ma santé et moi je buvais à mon tour à la leur pour éviter de leur offrir une occasion de m'outrager. Dans la même auberge, des tziganes passèrent également la nuit. Concernant les aubergistes qui sont à la fois des observateurs, des espions, des agents de l'autorité, il est décrit que la foule interlope de Blodelsheim est la même que dans de nombreuses localités de la plaine. BURER est un soi-disant blanc-bec, ses interlocuteurs sont des durs à cuire qui profitent probablement de sa naïveté...

UNE PETITE IMAGE D'UNE AUTRE ÉPOQUE...

Un fait surprenant de Blodelsheim qui mérite d'être signalé à travers ces pages d'histoire est la femme de Maurice FROELICH condamnée et brûlée comme sorcière en 1580, le 10 octobre. Le nom de cette femme n'est pas mentionné. (l'ouvrage de Jacques ROERIG, l'Holocauste des sorcières d'Alsace le confirme).

L'ouvrage de Georges Bischoff (suite)

Aux ADHR de Colmar des textes classés dans la série 1 C 34/2 article 7032 nous informent de la confiscation des biens de la femme de Maurice FROELICH de Blodelsheim brûlée comme sorcière. Ces anciens documents ne mentionnent pas le nom de cette pauvre femme. Ordre de la Chambre du Bailli de Landser de contraindre le mari de payer le prix estimé pour ses biens. Un autre texte nous transmet que Maurice FROELICH aurait promis de rembourser les frais pénaux provenant de la succession de sa femme brûlée qui seraient de 70 livres.

Le 16 AVRIL 1584

Une requête datée du 16 avril 1584 de la seconde épouse de FROELICH, Anna PFEILERin domiciliée à Blodelsheim, adresse une supplication par pitié à la Chambre du Gouverneur de la Basse Autriche pour faire libérer son époux Maurice FROELICH

emprisonné mais très malade qui risque de mourir s'il n'est pas libéré. Elle promet surtout de faire le nécessaire pour rembourser les frais après la libération de son époux.

Le hasard a voulu que nous découvrons un Maurice FROELICH qui figure dans le bel ouvrage de Fessenheim « son empreinte, son énergie ».

A la page 209, un texte de l'historien Alain ECKES nous transmet que ce FRELICH Moritz (voir FROELICH Maurice) de Blodelsheim est recruté par la ligue de Strasbourg comme fantassin pour la défense de l'Alsace. Cette soit-disante sorcière brûlée, femme de Maurice FROELICH dont le nom n'est pas connu, seule pendant l'absence de son époux, probablement abandonnée, ne pouvant plus se défendre est prise dans l'engrenage d'un procès de sorcellerie de toute cruauté.

Emile DECKER

Histoire des « Barthélemy » de Blodelsheim

La famille apparaît à Blodelsheim à la fin du 18^{ème} siècle avec l'arrivée de François Antoine BARTHELEMY, douanier de son état, venant de Meurthe et Moselle et originaire de Gelacourt. Il épouse en 1791 une fille de Blodelsheim, Catherine DECKER, fille de Jean-Michel et Anne-Marie DECKERT. Le couple donna naissance à quatre enfants dont deux filles sont nées à Wentzwiller et deux garçons nés Blodelsheim.

Ce patronyme aujourd'hui n'est plus porté au village et pourtant certains doivent se souvenir qu'il a été allié à des familles qui sont de vieilles souches au pays, à savoir les DECKER, HASSLER, GROTZINGER, STOFFEL, RIETSCH, WEITZ, DECKERT et d'autres encore...

Peu de gens se souviennent ou savent aujourd'hui d'où venaient ces « immigrants » car leur patronyme n'est évidemment pas d'origine locale. Permettez-moi d'apporter quelques éléments à votre histoire locale et paroissiale. Au début du 18^{ème} siècle, vivait à Prompsat en Auvergne près de la capitale historique RIOM, aux confins de Combrailles et de la Limagne, une famille de journaliers, François BARTHELEMY marié à Jeanne DAVAYAT. La vie est dure dans ce pays dont la seule activité économique est la vigne et le vin. Le couple a six enfants. Aucun ne reste au pays. Parmi eux, Antoine, né en 1724 tente sa chance en suivant un sergent recruteur. Enrôlé en 1744 dans l'armée du Roi, il est grenadier et combat les

Prussiens durant la guerre de 7 ans. Il ne fait pas que se battre mais consacre du temps à apprendre à lire et à écrire. En 1763, il est démobilisé à Metz et la royauté reconnaissante lui accorde un emploi réservé à ses serviteurs : il devient « employé des fermes du Roy » c'est-à-dire collecteur d'impôts pour un fermier général.

Il se marie à une Lorraine : Marguerite MICHEL, fille de Renaud à Manhoué en 1763. Cette paroisse se trouve dans la partie de Lorraine où l'on parle allemand et il devient bilingue. Il exerce ensuite ses fonctions à Gelacourt près de Baccarat. Entre temps, le couple a eu un fils né vers 1764, dénommé François Antoine qui succède à Antoine dans sa charge qui à l'époque est transmissible de père en fils et c'est ce fils qui crée la souche Alsacienne ; il est nommé employé des fermes du Roy à Wentzwiller.

C'est certainement à l'occasion d'une « kilbe » à moins que le percepteur local n'ait fait office de marieur qu'il fait connaissance de Catherine DECKER, fille de Jean-Michel et Anne-Marie DECKERT et qu'il épouse le 5 juillet 1791. Rapidement, le couple aura 3 enfants Catherine en 1792, Claire en 1793 et François Blaise en 1795 puis François Antoine en 1806. Ces 10 années sans traces à Blodelsheim ont certainement une explication. Je ne la connais pas mais à travers l'histoire mouvementée de la France à cette époque, une hypothèse peut être formulée. Au printemps 1794,

la Ferme du Roy (collecteur d'impôts) est supprimée. 32 des 40 fermiers généraux sont guillotins et les employés de la ferme poursuivis à travers toute la France. François Antoine disparaît peut-être en Suisse, peut-être en Allemagne, nul ne le sait. Donc il réapparaît au village en 1805 avec une carte de visite honorable. Il est cultivateur. Et comme le montre un acte de la Fabrique de la paroisse Saint Blaise de Blodelsheim retrouvé, il est propriétaire de nombreuses terres. Certaines lui viennent peut-être de sa femme mais la modestie des parents et l'existence d'un frère ne peuvent expliquer une telle dot.

Il existe peut-être une explication. On n'a aucune preuve mais ce serait plausible : François Antoine poursuivi par les révolutionnaires n'a pas fui les mains vides mais a emporté avec lui les fruits de ses dernières collectes... ! Tandis que la fille Catherine née en 1792 à Wentzwiller, décédée en 1859 à Blodelsheim épousera Jean Georges HASSLER en 1813 à Blodelsheim, fils de Michel HASSLER et A.M. RUDOLFF. Les deux frères nés à Blodelsheim, François Blaise et François Antoine, fils de Fr. Antoine et Catherine DECKER seront à l'origine des « BARTHELEMY » de Blodelsheim.

François Blaise né en 1795, décédé en 1872, épousera en 1822 Madeleine GROTZINGER née en 1794, décédée en 1864 à Blodelsheim. Il exploitera les terres héritées de son père. Ils auront 6 enfants dont 4 survivront : deux filles, Madeleine qui épousera en 1864 un batelier du Rhin, David SCHWOEBLE et Marie Anne mariée en 1868 à Jean JUDAS. François Antoine né en 1806 à Blodelsheim épousera Anna WEITZ de Blodelsheim en 1858. Il sera le forgeron du village. Ce couple donnera naissance à 6 enfants dont 4 garçons.

L'aîné des garçons, Joseph né en 1859 se mariera en 1884 à Montbéliard avec Julie Louise ROSSEL. Il se réfugiera en Franche Comté vu que l'Alsace s'est retrouvée sous administration allemande suite à la défaite de la France de 1870-71 pour ne pas faire du service militaire en Allemagne. Ce couple dans un premier temps s'étant fixé à Montbéliard, donnera naissance à 4 enfants en cette localité. En 1890 ce couple devait résider à Guebwiller où sont nés encore 4 enfants. Nous ne possédons pas d'autres informations sur cette famille et sur le devenir des enfants. Aloïs né en 1864 à Blodelsheim a rejoint son frère Joseph à Montbéliard où il s'est marié en 1889 avec Anne Marie KÖLLIKER originaire de Suisse. Ce couple donna naissance à 8 enfants. On manque aussi de précision sur cette famille.

Antoine, fils de Fr. Antoine et Catherine DECKER qui épouse Françoise STOFFEL en 1829 sera le

maréchal ferrant du village. Le couple donnera naissance à 8 enfants dont une fille et 7 garçons. 5 garçons auront une descendance. Un garçon, Blaise, militaire dans l'armée française sera tué en août 1870 dans la bataille de Reichshoffen.

Fr. Antoine né en 1830 s'est marié en 1859 avec Marie Anne RIETSCH, originaire de Rumersheim qui succédera à son père comme maréchal ferrant. Sa descendance se fera à Blodelsheim mais seul un de ses fils aura des enfants :

Albert né en 1873, fils de Antoine et Marie Anne RIETSCH s'est marié en 1904 avec Marie HASSLER fille de Antoine et Marie Anne SCHELCHER, est décédé en 1949. Le couple donna naissance à 4 enfants à Blodelsheim, Joseph né en 1905, Eugénie née en 1907, Philomène née en 1908, Ernest né en 1914. Fr. Joseph marié à Rosine DECKER en 1858 aura 2 enfants sans descendance.

Jean qui épousera Catherine RIETSCH en 1865 aura 4 enfants qui n'auront pas de descendance à Blodelsheim. Louis, marié en 1878 à Rosa SITTERLE n'aura qu'un seul fils Joseph né en 1880 qui s'est marié avec Marie RENNER et est décédé en 1947. Joseph et Marie RENNER sont donc les parents d'Eugène né en 1905, de Marie née en 1907 mariée à Eugène GOETZ et Xavier né en 1910 reste célibataire.

Eugène dernier BARTHELEMY né en 1905 à Blodelsheim, est décédé en 1979. Il s'est marié en 1931 avec Anna ANTONY et sont parents d'une fille Alice née en 1935 épouse de Joseph PAUL. Georges marié à Thérèse BRUN en 1879 aura 4 enfants qui se marieront et auront des enfants ailleurs qu'au village. Le couple s'était fixé à Mulhouse. Là également on manque de précisions !

Le texte ci-dessus est rédigé par Jean Marie BARTHELEMY marié à Marie France CHARPENTIER domiciliés à Salon de Provence. Il précise : je suis un descendant de Joseph BARTHELEMY le Franc Comtois. Hasard des garnisons de mon père, je suis né pas très loin d'ici : Neuf-Brisach. J'ai fait la connaissance de Blodelsheim en faisant ma généalogie et grâce à Emile DECKER qui m'a fait partager ses connaissances et son enthousiasme pour sa paroisse et localité.

C'est pour lui et tous ceux qui ont eu un lien avec les « BARTHELEMY » dans le passé que j'ai voulu apporter cette modeste participation à l'histoire du village.

Jean-Marie BARTHELEMY,
domicilié à Salon-de-Provence

Emile DECKER



Echos des associations

Le Conseil de Fabrique de l'Eglise

NOUVELLES DE LA PAROISSE :

UN NOUVEAU VITRAIL DANS NOTRE CHAPELLE !

Les habitués de notre église ont découvert le beau vitrail placé dans notre chapelle le 6 décembre 2013, œuvre de l'artisan Michel LIEBY de Hagenbach. Ce beau vitrail relève l'atmosphère de l'endroit... et vaut un petit détour en notre église en poussant la porte de la chapelle jouxtant le chœur. Certains vitraux de l'église ont été restaurés car érodés ; le coût de ce travail de remise en état a été pris en charge par la municipalité.

AMÉLIORATION DE L'ÉCLAIRAGE DE L'ÉGLISE :

Les ampoules à incandescence sont progressivement remplacées par un éclairage à leds dans le chœur et le transept.

DES STATUES SONT REPLACÉES EN NOTRE ÉGLISE :

Longtemps remisées dans des placards, les statues du Sacré-Cœur de Jésus, de la Très Sainte Vierge Marie, de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, de Sainte Jeanne-d'Arc, de Saint Jude, de Saint Louis de Gonzague, après avoir été rafraîchies, ont été replacées sur des consoles nouvelles ou restaurées dans notre église.

AGENDA :

3 FÉVRIER, FÊTE DE LA ST BLAISE

De nombreux fidèles n'ont pas manqué ce rendez-vous et nous avons eu la joie d'accueillir nos amis de Grissheim. L'office religieux célébré par Monsieur le curé MARTZ fut dynamique et l'homélie prêta à réflexion « l'homme cherche à être ce qu'il est déjà ».

Le verre de l'amitié pris en charge par la Municipalité, rassembla Grissheimois et Blodelsheimois autour d'une table bien garnie.

27 MARS, JOURNÉE DE PRIÈRE AU MONT ST ODILE

De nombreux paroissiens se sont retrouvés sur le magnifique site du Mont St Odile pour participer à des conférences et moments de prière et de recueillement.



JEUDI-SAINT ET VENDREDI-SAINT :

La Sainte-Cène a été célébrée par Monsieur le curé Armand et le Père Guy en la salle des fêtes de notre village en présence de près de 300 personnes autour d'une table dressée représentant la table du cénacle, les paroissiens des six paroisses ayant pris place autour de la grande table.



Jeudi-Saint
(photo Henri GOETZ)



Jeu di-Saint (photo Henri GOETZ)

La procession du Vendredi-Saint a eu lieu dans notre village. Une centaine de jeunes accompagnés de leurs parents, firent un parcours ponctué par 14 haltes représentant les Stations du Christ.

27 juillet : fête des Moissons : l'office du jour sera célébré à 10h sous chapiteau ; à l'issue de la célébration les animaux seront bénis.

14 août à 20h : un office marial sera célébré par Monsieur le curé Armand MARTZ en l'église de Blodelsheim. Si la météo est favorable, une procession mariale avec portée de la statue de la très Sainte Vierge Marie restaurée fera le chemin de l'église jusqu'aux Etangs de l'A.P.P. A l'issue de la procession une buvette tenue par les membres de l'A.P.P. sera ouverte.

12 octobre : le 7^{ème} repas paroissial sera proposé en la salle des fêtes de Blodelsheim. C'est l'occasion d'un bel après-midi de rencontre entre familles, amis voire classes d'âge dans une ambiance détendue.

16 novembre : la soirée des « Drôles de paroissiens » qui a connu un franc succès ces dernières années sera reconduite et l'occasion d'une nouvelle tranche de rire communicatif !

20 décembre : concert de Noël : L'ensemble vocal féminin « KAPADENOM » se produira en l'église St Blaise à 20 H avec un répertoire varié traversant les époques et les styles.

Le Conseil de Fabrique et la paroisse Saint-Blaise seront bien sûr heureux de vous accueillir à toutes ces manifestations. Merci d'avance pour votre présence.



Vendredi-Saint

La Croix Rouge Française

CETTE ANNÉE, LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE CÉLÈBRE SES 150 ANNÉES D'EXISTENCE.

Guerres, crises, catastrophes naturelles... 150 ans à vos côtés, la formule résume l'héritage d'un siècle et demi de Croix-Rouge en France. La fille aînée du plus grand et plus ancien mouvement humanitaire mondial est avant tout la Croix-Rouge de tous les Français.

Au point aujourd'hui de faire véritablement partie du patrimoine national. Cette place privilégiée que la Croix-Rouge occupe dans le cœur des Français, cette longévité également, nous les devons avant tout à nos bénévoles qui, à chaque époque et en toute occasion, se sont investis pour soulager, écouter, reconforter et soigner les personnes en souffrance sans se soucier des origines, de leur confession, ni de leurs convictions. Notre ancrage historique dans tous les domaines de l'aide, de la solidarité, de la santé, de l'accompagnement et de l'urgence à nos portes ou à des milliers de kilomètres, est une immense richesse sur laquelle nous nous appuyons aujourd'hui pour mener à bien nos missions. Ce patrimoine de solidarité est également ce qui nous permettra d'agir encore mieux demain pour apporter des réponses aux besoins et aux détresses. Aujourd'hui encore, les bénévoles de la Croix-Rouge accomplissent un travail formidable investissant leur temps et leur énergie auprès de sans-abri, de familles démunies, de personnes âgées isolées. En 150 ans, ils ont été des centaines de milliers à participer à cette grande œuvre qui aboutit à l'action des 54 000 bénévoles et 18 000 salariés aujourd'hui.

Ces hommes et femmes engagés dans la réalisation d'un puissant idéal viennent en aide à des milliers de personnes chaque année. Ce sont ainsi 90 000 personnes secourues et un million de citoyens initiés et formés aux gestes qui sauvent. 1 200 000 personnes accueillies et accompagnées. Au titre de l'action sociale, 2 400 000 personnes aidées à l'international, 400 000 journées d'hospitalisation et 60 000 hospitalisations de jour, 25 000 étudiants en formation sanitaire et sociale. Sans le courage de leurs illustres prédécesseurs, de tous les anonymes qui se sont donnés corps et âme parfois au péril de leur vie, nos héros d'aujourd'hui ne seraient peut-être pas en mesure d'être là pour vous. Et si, chaque jour, ils peuvent agir concrètement sur le terrain, c'est grâce à vous et à votre générosité. Vos dons en effet, sont essentiels pour que nos bénévoles puissent se for-

mer, se déplacer, soigner, distribuer nourriture et vêtements. Car ne l'oublions pas, nous avons de plus en plus besoin de bénévoles, de volontaires, de donateurs, de partenaires pour répondre aux besoins des plus vulnérables. Et à tous ceux qui projettent déjà nos actions.

Le professeur Jean-Jacques ELEDJAM, Président de la Croix-Rouge Française nous dit que nous ne sommes pas les seuls à célébrer le 150^e anniversaire. La création de la Croix-Rouge s'inscrit dans le sillage des Croix-Rouge Belges, Italiennes, Espagnoles, Allemandes. Notre histoire est également liée à celle de la première Convention de Genève qui, en 1864 allait donner naissance au plus grand mouvement humanitaire international. « *Soyez fiers de porter ce message autour de vous !* » nous dit-il.

Du Samedi 24 mai au Dimanche 1^{er} juin se tiendra la quête de la Croix-Rouge Française. Le 25 mai sera également le jour anniversaire de la création de notre association. Cette semaine constituera évidemment un moment particulier et privilégié pour célébrer nos 150 ans pour mettre en avant nos actions et nos besoins tout autant que pour inciter chacun à s'engager à nos côtés.

Elle constitue un appel à la solidarité, à la générosité, à la mobilisation de tous. Car agir n'est pas l'apanage des associations, tout le monde peut aider son prochain en faisant un petit geste. A travers ce message d'humanité et de générosité, nous rendons hommage à l'action que mènent au quotidien tous les membres de la Croix-Rouge. Vos dons seront destinés à l'aide matérielle des personnes en difficulté, au renouvellement de notre matériel et resteront exclusivement sur nos communes.

La situation aujourd'hui par un manque de personnes ne nous permet plus de faire comme les années précédentes du porte à porte avec notre boîte, c'est pour cela si vous le souhaitez, vous pouvez soit envoyer vos dons à l'adresse suivante :



CROIX ROUGE FRANCAISE

1 rue Xavier Mosmann

68190 ENSISHEIM

Tél./répondeur : 03 89 81 17 44

Courriel : crs68190.ensisheim@free.fr

Soit les déposer chez

René et Marie-Thérèse HASSLER

Croyez-nous, ce manque de contact direct va nous manquer mais le recrutement de nos bénévoles est très difficile. Vous pouvez, si vous êtes impossible, demander un reçu fiscal ce qui vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôts de 75 % du montant de votre don dans la limite de 526 €.

75 % de réduction d'impôt est pour un don de 60 €. Il ne vous coûte que 15 €. Merci pour votre soutien.

« UN JOUR TOUT SERA BIEN, VOILÀ NOTRE ESPÉANCE.
TOUT EST BIEN AUJOURD'HUI, VOILÀ L'ILLUSION »

« NOUS RESPECTONS PLUS LES MORTS QUE LES VIVANTS.
IL AURAIT FALLU RESPECTER LES UNS ET LES AUTRES »

Citations de **Voltaire** (1694/1778), Philosophe Français

Patrice HEGY

Association Donneurs de sang bénévoles de Blodelsheim

La transfusion sanguine est un élément principal des systèmes de santé et les donneurs de sang apportent une contribution remarquable au soin des malades.

Le sang des donneurs permet de produire deux catégories de produits à finalité thérapeutique :

Les produits sanguins labiles qui ont une durée de conservation limitée (plasma thérapeutique, concentrés de globules rouges et plaquettes). Ils sont utilisés pour les transfusions, 500 000 patients en sont bénéficiaires chaque année.

Les médicaments dérivés du sang délivrés en milieu hospitalier qui ont un délai de péremption de plusieurs années. Ils sont extraits par fractionnement des protéines plasmatiques ; les principales classes sont les immunoglobulines, les facteurs de coagulation et l'albumine.

500 000 patients en sont également bénéficiaires chaque année.

Chaque année, plus de trois millions de dons de sang sont effectués en France. Pour répondre aux besoins des malades, on compte en 2013 plus d'un million sept cent mille donneurs de sang. Depuis une dizaine d'années, les besoins en produits thérapeutiques dérivés du sang sont en constante évolution, plus de 3 % par an en moyenne. C'est pour cela que vous, le donneur de sang, nous vous attendons à chaque collecte organisée par le Comité et avec l'établissement français du sang. Il est important de ne pas oublier le malade qui attend cette poche de sang pour sa guérison. Il est important pour le Comité et tous les donneurs de sang, de le faire savoir autour de nous pour que le nombre de dons de sang ne diminue pas. Les jeunes qui ont fait ce premier geste, qu'ils se re-

présentent une seconde fois car eux seront nos représentants pour les années à venir. Nous faisons aussi un appel à nos donneurs de sang réguliers, à tous un grand merci.

La Présidente et le Comité remercient les membres donateurs qui, par don pécuniaire nous aident à poursuivre cette œuvre qui nous tient tant à cœur.

Pour le deuxième semestre, deux collectes sont prévues :



LE 17 JUILLET ET LE 6 NOVEMBRE
à partir de 16 H 30 jusqu'à 19 H 30
à la salle polyvalente de Blodelsheim.
Nous vous y attendons nombreux !

Pour le Comité,
la Présidente **Marie-Odile WERNER**

L'essor de la Culture et du Sport

LES TEUFS DES 11-15 ANS

La dernière édition de la Teuf des 11-15 ans s'est déroulée le 8 mars à Rumersheim-le-Haut.

LA WHITE NIGHT...

La dernière White Night s'est déroulée le 15 février à Blodelsheim. Elle a été animée par Uni Sound Light et a rassemblé presque 500 participants.

La section Taekwondo s'est occupée de la restauration. Au vu du succès de cette manifestation, l'ECS organisera une nouvelle édition en fin de cette année.

LE BARATHON...

Cette nouvelle édition du Barathon s'est déroulée les 25 et 26 avril. La participation du vendredi soir a été relativement faible sans doute en lien avec une météo très pluvieuse, mais le samedi soir a rassemblé un très nombreux public dans une ambiance des plus gaies.

Suite à la fermeture du bar du Poney Parc et pour maintenir la participation de Blodelsheim, l'ASB a reçu le Barathon à l'Esp' Ass.

Le public a pu découvrir «Le Chinois» qui nous a régalié de jazz manouche à l'Express'O, le duo «La Geuniche» qui s'est produit avec des reprises de chansons françaises à l'Esp'Ass, le groupe de rock Ze' Group à Roggenhouse et un DJ au Bon Frère à Fessenheim. Samedi, Doctor Kiks s'est produit au Bon Frère, Désaccords à l'Esp' Ass, Old2Young au Restaubar et Novice à L'express'o.

LES MERCREDIS DE LA COMCOM...

Les Mercredis de la Com Com continuent à nous faire découvrir des artistes de talent chaque dernier mercredi du mois à l'auditorium du collège de Fessenheim. Surveillez le Ganz.Info, vous y trouverez la programmation du mois.

JOURNÉE DE LA PRÉVENTION...

En partenariat avec la Com-Com Essor du Rhin, l'ECS a organisé le 11 avril au collège Félix Eboué la journée de la prévention. Les élèves des classes de CM1/CM2 des écoles ont été accueillis le matin et les élèves du collège l'après-midi.

Les intervenants ont su avec un discours adapté à leur jeune public expliquer les dangers liés à la consommation de drogues, à la sur-consommation ou à la mauvaise utilisation d'outils tels qu'Internet ou téléphones portables. Les thèmes du harcèlement, de la violence à l'école ont également été abordés : comment les enfants peuvent-ils s'en défendre ou en défendre leurs copains, quelle est la conduite à tenir, etc...

Les intervenantes de la Brigade de la Prévention de la Délinquance Juvenile ont également rappelé les peines encourues par les enfants ou par les parents lorsque les enfants se rendent coupables de délits.

Les élèves se sont montrés globalement très participatifs lors des échanges avec les intervenants et beaucoup ont fait preuve de beaucoup de maturité dans leurs remarques.

Nul doute donc que ces actions de sensibilisation auront un effet bénéfique sur la conduite de nos enfants en et hors milieu scolaire...

L'ECS envisage d'ores et déjà de reconduire cette expérience tous les 2 ans.



L'Association sportive de Blodelsheim

LA BÉNÉVOLE LAFA (LIGUE DE FOOTBALL AMATEUR D'ALSACE)

Stéphanie ADAM est la bénévole du mois d'avril 2014 de la Ligue de Football Amateur d'Alsace. Action qui a mis à l'honneur deux bénévoles en ALSACE.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, l'opération «Bénévole du mois» est une action nationale qui a débuté au niveau des fédérations de Football. Il s'agit d'une opération dynamisante et symbolique, qui a pour but de valoriser et de stimuler les bénévoles licenciés et leurs clubs. Jusqu'à fin juin, 373 bénévoles de clubs seront mis à l'honneur au niveau national, dont Stéphanie ADAM pour le Haut-Rhin. Stéphanie est licenciée depuis deux ans et est une bénévole par excellence puisqu'elle est joueuse dans l'équipe sénior féminine de Blodelsheim. Elle est dirigeante, membre du comité et trésorière du club. Stéphanie participe à l'organisation de toutes les soirées de l'ASB comme par exemple le **BARATHON** (25 et 26 avril à l'ESP'ASS).

Stéphanie se verra offrir un déplacement au stade de France pour assister à la finale de la coupe de France et le club aura une dotation en équipement. Le président et les membres de l'association, sont très fiers de compter dans leur effectif la bénévole du mois d'avril. En plus de représenter le football féminin, Stéphanie insufflé à l'ASB une nouvelle jeunesse, un nouveau dynamisme, une nouvelle vision de la parité dans le football.

UNE PASSION GRANDISSANTE

Stéphanie Adam est défenseur central à l'AS Blodelsheim, club dont-elle est également la trésorière. A 28 ans, elle espère apporter encore longtemps sa pierre à l'édifice d'un club où le football féminin est en plein essor.

Elle a pour ainsi dire toujours aimé le football mais elle ne pensait pas vraiment qu'un jour elle prendrait sa place dans la ronde.

« J'aimais bien regarder le foot à la télé » commence-t-elle avant d'expliquer comment elle est devenue joueuse à part entière. « Au club, on avait des pitchounettes et des poussines. Avec les mamans on a eu l'idée tout simplement en se disant qu'on aimerait bien jouer au foot nous aussi et on a créé notre équipe ». Cette saison, les féminines de l'AS Blodelsheim sont 9^e sur 12 de leur groupe de D1,

ce qui fait dire à Stéphanie que pour l'heure « c'est un peu dur » tout en ajoutant que « sur les 15 filles, il n'y en a que 3 ou 4 qui avaient déjà joué avant ». Pour elle, le plus important et ce qu'elle retient avant tout de cette expérience encore un peu nouvelle, c'est que « jouer au foot ça fait du sport » et qu'il y a « une super bonne entente » ce qui est primordial à ses yeux.

Son engagement au club de Blodelsheim ne s'arrête d'ailleurs pas là, pour celle qui est comptable de profession. Presque naturellement, elle est également entrain de devenir la trésorière du club. « Il y avait une personne qui s'en occupait, mais elle est devenue présidente des jeunes. Elle avait pas mal de travail et m'a demandé de reprendre ce que j'ai accepté avec plaisir ».

Petit à petit, Stéphanie Adam prend sa place dans l'échiquier d'un club où le foot féminin est particulièrement bien représenté. L'AS Blodelsheim pourra, sans doute compter encore longtemps sur celle qui, les jours de match, porte le numéro 4 dans le dos et qui prend plaisir à oeuvrer au sein de son club. « Ce que j'aime c'est faire plaisir aux gens, au lieu de rester à la maison à ne rien faire. J'ai envie d'en faire plus pour le club » conclut-elle simplement, prise pas une passion qui semble grandir chaque jour un peu plus...

Vincent STAHL,
Président de l'A.S.B.



Challenge Kevin Buffler de Football féminin jeune

Douze équipes de jeunes footballeuses de Pfatt, Oberhergheim, Colmar et Blodelsheim, se sont données rendez-vous, dans un esprit convivial et chaleureux, le Jeudi 8 Mai 2014 au Challenge Kévin BUFFLER qui a eu lieu au complexe sportif, l'Esp'Ass de Blodelsheim.

Ce tournoi de jeunes féminines avait pour but de rassembler les équipes féminines du secteur dans les catégories Pitchounettes, Poussines et U13 et de parler de la prévention routière, puisque ce challenge porte le nom d'un jeune footballeur du club local décédé dans un accident de la route (un stand de la MAE a été dressée pour sensibiliser, les jeunes et moins jeunes, aux dangers de la route).

La compétition s'est déroulée sous un temps clément et dans un très bon esprit. Le matin des mini-championnats ont été organisés et les finales ont eu lieu en début d'après-midi après le repas. Au final, Blodelsheim s'est attribué les challenges dans les trois catégories d'âge.

Félicitation à toutes les participantes et leurs accompagnateurs, aux sponsors du challenge (dont l'employeur de Kévin), à Thuet Sophie l'organisatrice, Pascal l'animateur sono et à tous les bénévoles de l'ASB qui ont su faire de cette journée qui sera reconduite l'année prochaine, un très bel hommage à Kévin.

Le Football féminin connaît un franc succès à Blodelsheim. Afin de découvrir cette discipline et le club, l'Association Sportive Blodelsheim organise une après-midi de découverte du foot féminin le **31 Mai de 14H00 à 16H30** pour toutes les filles de 5 à 12 ans, c'est gratuit et chaque participante recevra un cadeau.

A VOS BASKETS !

Pour toute information :

☎ 06 36 03 74 06

Le Président,
Vincent STAHL.



Théâtre Alsacien : D'r Weltverbesserer



Cette année, le rideau s'est levé sur D'R WELTVERBESSERER, une comédie en 2 actes de Raymond WEISSENBURGER, un cocktail délectable de personnages bien typés au cœur d'une intrigue facétieuse à souhait, enjouée et riche en péripéties burlesques et rebondissantes.

Ils étaient nombreux, les amateurs fidèles de langue dialectale, à s'être déplacés pour déguster sans retenue ce savoureux spectacle et ils n'ont pas été déçus ! Et c'est toute la soirée qu'ils ont ri de bon cœur et c'est d'ailleurs debout, que nombre d'entre eux ont applaudi la représentation lors du salut final ! Il faut dire que les acteurs étaient brillants, les décors luxueux et les costumes choisis avec soin. L'accueil était chaleureux, buvettes et pâtisseries variées : tous les ingrédients étaient réunis pour que cette saison de théâtre dialectale soit un succès, et elle le fut !

Daniel Maurer, Evelyne Goetz, Maxime Hanzler, Pascal Clair, Fabrice Renner, Jean Clair, Véronique Werner, Sophie Virtel, Bernard Beringer et le lapin Ninja se sont donnés à fond pour servir cette comédie sur un plateau de désopilante hilarité.

L'action se passait dans le salon de Wolf, député européen et candidat à la mairie. Le rideau s'est levé sur un radieux samedi matin. Se succédèrent alors sur le plateau, la fille du député et son petit ami qui avaient passé la nuit ensemble à l'insu des parents, le député Wolf qui rentrait de voyage plus tôt que prévu, sa belle mère revenant d'un bal masqué de veuves joyeuses, déguisée en Maya l'abeille, un prêtre

qui avait passé la nuit dans le lit de Maya et, pour couronner le tout, c'est « Biquette », la maîtresse du Député Wolf qui débarqua à l'improviste avec son lapin prénommé « Madame de Pompadour »...

Et les quiproquos se succédèrent à un rythme effréné, rien ne se passa comme prévu et la situation devint rapidement complètement inextricable. Trotzdem pendelt sich àlles widdér ìn ùn àlles würd güet.

MERCI à tous les comédiens, au metteur en scène Denis Bixel, aux souffleurs ainsi qu'aux techniciens et à l'ensemble des membres du TAB de s'être une fois de plus mis en quatre pour apporter au public un moment de détente et de franche rigolade.



Théâtre Alsacien : D'r Weltverbesserer



FRIEHOHR FER UNSRI SPROCH DU SAMEDI 9 MARS

Comme les hirondelles, les célèbres festivités du Friejhohr fer unsri Sproch reviennent au printemps. Elles sont un rendez-vous que beaucoup d'amateurs de langue dialectale apprécient ... C'est ainsi qu'à Blodelsheim, ce fut la fête samedi le 29 mars. Nombreuses furent les personnes à se déplacer parmi lesquelles le Maire de Blodelsheim François Beringer et des membres de son conseil municipal.

Initiés et encadrés par Marie Paule Brun, Daniel Maurer, Karine Stahl, Carole Fritz et Nicole Montani, enfants, jeunes et moins jeunes ont travaillé dur pour offrir à leur public un spectacle de qualité... Do get's àllerand ver Litt wu speela : jungi, ados un net so jungi... Si presentiarà Gschechtle, Poesie, Sketch, Wetz, Liadle... àlles ver làcha un froh se... Cette année encore, les jeunes et même très jeunes furent nombreux à se mobiliser. Sketchs, saynettes, chants et « chansons à boire » se sont succédés pour le plus grand plaisir du pu-

blic. La chorale Sainte Cécile sous la direction de Léon Gaba a participé à la soirée ainsi que l'école de musique Cadence sous la houlette de Rémi Schuh. L'animation musicale était assurée par Henri Ruh au synthé et à l'accordéon.

Humour, tendresse et dialecte : quel savoureux cocktail !

La langue alsacienne se prête volontiers aux situations drôles. C'est ainsi que le public a pu se régaler et rire de bon cœur durant toute la soirée. La fête s'est terminée par la célèbre chanson fétiche du TAB « Théâtre Gruppa ». Patrick Decker et Daniel Maurer, les initiateurs de la soirée, ont déclaré être très heureux du succès de la soirée.

Ainsi s'est donc soldée la saison théâtrale du TAB qui vous donne dès à présent rendez vous pour la prochaine et vous souhaite un bel été.

Liliane HOMBERT



Théâtre Alsacien (suite)



Troll de Jeux



ZOOM SUR CETTE NOUVELLE SECTION DE LA M.J.C. (Tribu Rompue aux Occupations Largement Ludiques).

Troll de jeux est une section de la MJC où se réunissent des joueurs débutants, curieux et passionnés autour de jeux de sociétés modernes.

Déjà une trentaine d'adhérents est tombée sous le charme de la convivialité qui se dégage des jeux d'ambiance, de la compétition qu'offrent les jeux d'affrontement et les aventures proposées par les jeux de coopération.

RENDEZ-VOUS :

⇒ Les vendredis pairs de 20 h à 3 h du matin dans le sous-sol de la MJC vous participerez à des soirées à thèmes.

Info et réservation sur Trolldejeux.e-monsite.fr

⇒ Les vendredis impairs, venez entre 20 h et 3 h comme vous le souhaitez dans la grande salle de la MJC pour, au choix, soit rejoindre une table de jeu animé et accompagné, soit ouvrir une table avec un jeu choisi parmi notre cinquantaine de jeux.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter :

Fabien BENOIT, *Président*

☎ 06 18 32 02 41

Mail : Trolldejeux@hotmail.fr

Site : Trolldejeux.e-monsite.fr



La Farandole : les sorties

→ DÉCEMBRE 2013 :

Sortie de la Saint-Nicolas à la ferme BRUN de BLODELSHEIM A l'occasion de la St Nicolas, la ferme BRUN nous a invités à rencontrer le St Nicolas. C'est ainsi qu'une vingtaine d'enfants sont allés à la rencontre du patron des écoliers. Ils ont pu déguster manalas et chocolat chaud.



→ JANVIER 2014 :

Activité préparation de crêpes pour fêter la chandeleur en compagnie des petits de la crèche. A l'occasion de la chandeleur, la Farandole est allée à la rencontre des enfants de la crèche. Ils ont ainsi confectionné tous ensemble de bonnes crêpes et les ont bien entendu toutes dégustées.

→ FÉVRIER 2014 :

Animations pour les vacances de carnaval. Ils étaient plus d'une trentaine d'enfants au centre de loisirs de Pâques. Les enfants ont pu faire le tour du monde en 4 jours... Boomerang, Tam Tam, grands-jeux, musique et chansons étaient au programme.





Le lièvre de Pâques avait également caché six œufs bien particuliers qui pouvaient faire remporter six figurines en chocolat. Les familles ont pu discuter autour du verre de l'amitié offert par la commune.

Un grand **MERCI** à Jérémy, Stéphane et Sandrine qui ont aidé le lapin de Pâques à organiser cette chasse. **NOUS VOUS SOUHAITONS À TOUS D'AGRÉABLES VACANCES.**

Céline BENSEL et Sylvia SCHMITT

➔ **AVRIL 2014 :**

Activités du centre de loisirs pendant les vacances de Pâques et chasse aux œufs avec les enfants de la Farandole. Cette année, le lièvre de Pâques de la Farandole a pu déposer des milliers d'œufs en chocolat dans le pré de l'école. Ainsi beaucoup d'enfants ont pu ramasser ces œufs en chocolat. En effet, le terrain était divisé en deux : d'un côté les 1-5 ans, de l'autre les 6-12 ans.



Association de la Moisson d'Antan

Je profite de cette nouvelle édition du Mi Dorf pour que les habitants de notre commune puissent réserver leur week-end du 26 et 27 juillet car c'est à cette date qu'aura lieu comme tous les 2 ans La Fête de la Moisson.

Le temps d'un week-end les murs de la société Sauter vibreront au son des vieilles mécaniques.



Nous remontrons à travers des scènes les gestes et la pénibilité des travaux réalisés par nos alleux.

Vous pourrez apprécier notre kassler, nos tartes flambées et aussi échanger un verre en toute convivialité dans la joie et la bonne humeur.

Laurent HUGELIN
Le Président

Les Sapeurs-pompiers

Compagnie des Sapeurs-Pompiers



LE FEU A LA FARANDOLE....

Vendredi 9 mai 2014... 12 H 45...

L'alarme incendie se déclenche. Les enfants sont à table entrain de déjeuner. Ils sont surpris et inquiets. La fumée envahit la salle de repas.

Pas de panique, la Directrice, Sylvia, rassure les enfants et leur explique qu'un feu s'est déclenché dans la cuisine et qu'ils doivent suivre les informations des animatrices à savoir :

- ➡ *Se diriger vers la sortie sans mettre les chaussures*
- ➡ *Ne pas avoir peur car Sylvia a fait appel aux pompiers.*

Très rapidement ces derniers viennent au secours des enfants et animatrices. Dans un premier temps, le chef de corps s'informe auprès de la Directrice

pour savoir si tous les enfants sont présents mais Lilou et Lisa ne répondent pas à l'appel.

Alors les pompiers mettent leurs masques à oxygène, attachent une corde à la barrière extérieure et évoluent dans la salle de repas enfumée à la recherche de ces enfants. Rapides et efficaces, ils les retrouvent sains et saufs l'un dans les toilettes et l'autre dans le local de rangement. Puis les courageux pompiers maîtrisent le feu très rapidement.

Plus de peur que de mal,
ce n'était qu'un **EXERCICE** !

Les enfants ont pu ensuite découvrir le camion-pompier, le matériel et la manière dont les pompiers éteignent le feu.

Les sapeurs pompiers

MERCI À CETTE ÉQUIPE DE POMPIERS DYNAMIQUES ET BÉNÉVOLES POUR SON IMPLICATION LORS DE CET EXERCICE !

Sylvia SCHMITT, *La Directrice*



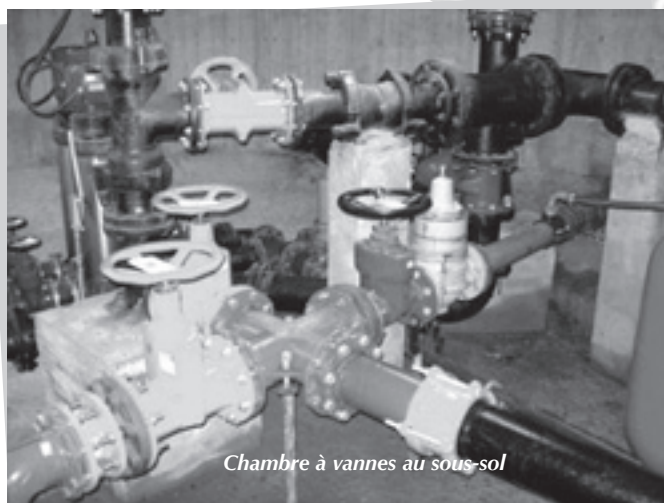


Le nettoyage de printemps du Réservoir d'eau potable

AU CHATEAU D'EAU

Toute chose précieuse se doit d'être entretenue, Cela concerne le réservoir juché au haut du château d'eau qui contient l'eau que nous utilisons tous les jours. Chaque année, sans perturber la distribution de l'eau potable à nos robinets, le réservoir qui alimente le village est vidé, nettoyé, désinfecté et rempli à nouveau pour continuer son service sans que personne ne s'en aperçoive. Cette opération est prescrite par le règlement sanitaire départemental. Durant l'année dans ce réservoir, transitent environ 100 000 mètres cubes d'eau en provenance de la station de pompage de la Hardt et consommés par les habitants de Blodelsheim. C'est également une réserve en cas d'incendie. Pour ce nettoyage, quelques opérations préliminaires sont nécessaires. Déjà la veille, afin que l'immobilisation du réservoir soit la plus courte possible, il est important de bien préparer et anticiper l'ensemble des opérations qui sont à exécuter par le personnel communal ainsi que la remise en service normale de l'ouvrage. Les travaux de nettoyage et de désinfection sont confiés à une entreprise spécialisée avec du personnel qualifié pour exécuter ce travail et respecter les règles de sécurité et d'hygiène selon un protocole et une procédure.

- ➔ 1^{ère} étape : inspection de la cuve et diagnostic.
- ➔ 2^{ème} étape : nettoyage : un premier rinçage des parois, des voûtes, du plafond, des tuyauteries et accessoires au jet d'eau sous pression, puis évacuation des eaux de lavage et du sable.



Chambre à vannes au sous-sol

➔ 3^{ème} étape : désinfection : pulvérisation du produit sur les parois et le radier, traitement de toutes les tuyauteries, de la crépine, de l'échelle d'accès, et des poires des niveaux, laisser agir le produit environ 15 minutes et enfin rinçage à grand jet d'eau et évacuation des eaux de rinçage par la vanne de vidange. Cette opération de rinçage est répétée à plusieurs reprises.

Lorsque tout est bien propre et l'eau de rinçage évacuée, la vanne de vidange est refermée et la procédure de remplissage débute. La durée de toutes ces opérations est d'environ 6 heures. Pendant tout ce temps le réseau est alimenté en direct depuis la station de pompage. Les produits de désinfection doivent être en conformité avec la réglementation du code de la santé publique et dans tous les cas pouvoir être intégralement éliminés par les différents rinçages. Un rapport écrit et complet de l'intervention est remis à la commune qui fait foi en cas de litige ou de problème sanitaire durant l'année.

Raymond PETER



Vue partielle du réservoir



Echelle d'accès au réservoir

Le Médiabus du Conseil Général



UNE BIBLIOTHÈQUE À DOMICILE, C'EST POSSIBLE GRÂCE AU MÉDIABUS !

Où trouver près de chez vous des livres récents et empruntables gratuitement, dans un endroit original et convivial ? Les médiabus de la Médiathèque Départementale offrent ce service dans votre commune. Laissez-vous tenter par l'un des 3000 ouvrages disponibles dans le médiabus : des livres pour les adultes et les enfants (albums, romans policiers, documentaires, revues, BD...) mais aussi des CD.

L'inscription est gratuite et instantanée quand vous avez les pièces justificatives ! (carte d'identité et justificatif de domicile sont nécessaires pour obtenir votre carte de lecteur). Ajoutons que le nombre de prêts est illimité, pour une durée maximum de 4 mois... Et cerise sur le gâteau, de souriants bibliothécaires sont à votre service pour effectuer des recherches et vous conseiller. Enfin vous pouvez également réserver directement par Internet «<http://www.mediathèque68.fr>» www.mediathèque68.fr et avoir accès aux 400 000 documents de la Médiathèque Départementale.



VENEZ NOMBREUX PROFITER DE CE SERVICE GRATUIT ! Si vous ne connaissez pas encore cette médiathèque mobile, venez à la découvrir lors de son prochain passage à Blodelsheim.

➔ Le médiabus passe une fois par mois
le 1^{er} mercredi de 10h45 à 12h00, sauf l'été.

Le médiabus est un service du Conseil Général du Haut-Rhin dans le cadre de sa politique de lecture publique.

Recette : Brochettes de magrets de canard aux cerises

Pour la saison des barbecues, voici une recette surprenante... Ne vous fiez pas aux ingrédients étranges composant la marinade, le résultat est un délice et étonnera vos convives!!!

PREPARATION: 15 min

MARINADE: 12 h

CUISSON: 10 min

INGREDIENTS POUR 6 PERSONNES :

- 3 MAGRETS DE CANARD
- 35 CL (UNE CANETTE) DE COCA-COLA CHERRY (À LA CERISE)
- 370 G DE CONFITURE DE CERISES (1 POT)
- 4 CUILLÈRES À SOUPE DE MOUTARDE
- 2 CUILLÈRES À SOUPE DE VINAIGRE BALSAMIQUE OU DE CIDRE
- 4 CUILLÈRES À SOUPE DE SAUCE SOJA
- ENVIRON 40 CERISES (FRAÎCHES OU SURGELÉES ET DÉNOYAUTÉES)
- SEL/POIVRE.

LA VEILLE : PREPARATION DE LA MARINADE

Dans une casserole, faites réduire de moitié sur feu moyen le Coca avec la moutarde, la sauce soja et le vinaigre (env 30 min)...vous trouverez sans doute ce mélange bizarre mais poursuivez puis laissez tiédir. Découpez les magrets en 2 moitiés puis en gros cubes.

Mélangez les cubes de magrets, la confiture, les cerises et la marinade préalablement préparée dans un sac congélation. Fermez le sac et placez le 12 h au frais. Le jour du repas, égouttez et retirez les magrets et les cerises du sac mais réservez la marinade pour la cuisson. Alternez les cubes de magrets et les cerises sur les brochettes et grillez-les environ 10 min au barbecue. Pendant ce temps faites réchauffer la marinade et laissez-la réduire jusqu'à ce qu'elle prenne la consistance d'une sauce qui viendra napper les brochettes.

DÉGUSTEZ AVEC L'ACCOMPAGNEMENT DE VOTRE CHOIX...
UN DÉLICE POUR LES AMATEURS DE «SUCRÉ-SALÉ»



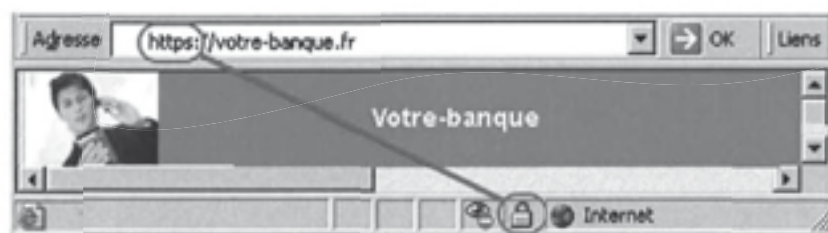
Céline BENSEL



Le développement d'Internet s'est accompagné de l'apparition de nouvelles escroqueries, qui sont pour la plupart faciles à reconnaître et à éviter.

Premières précautions :

- x Installez un logiciel anti-spam, un antivirus et un pare-feu.
- # Ne communiquez jamais :
 - Votre adresse exacte ou votre emploi du temps.
 - Des photocopies de documents d'identité ou administratifs, elles peuvent être utilisés pour usurper votre identité.
 - Votre pseudo ou votre mot de passe, même pour dépanner un proche.
 - Votre code de carte bancaire (code à 4 chiffres), même sur un site de vente en ligne.
- x Ne communiquez d'informations confidentielles que si :
 - Vous avez atteint la page via un moteur de recherche, en passant par exemple par la page d'accueil du site de votre banque, et pas en cliquant sur un lien.
 - La page est sécurisée : l'adresse du site en haut à gauche de la page commence par https et pas http, et un petit logo symbolisant un cadenas fermé est visible.



Se protéger des mails escrocs :

Certaines escroqueries sont très courantes et donc faciles à reconnaître :

Comment les reconnaître ?	Que faire ?
 Nous avons restauré l'accès à votre compte. Nous avons maintenant besoin que vous confirmiez à nouveau les informations de votre compte chez Orange.fr.	
Une banque ou autre vous demande de communiquer vos informations personnelles sous un prétexte quelconque (panne informatique, changement de système...)	Contactez votre banque par téléphone pour vous assurer qu'elle est bien l'expéditrice du message. A priori elle ne vous demandera pas ce type d'informations, et surtout pas par mail.
ATTENTION! Votre ordinateur a été bloqué pour violation de la loi Française  	
Un service de police bloque votre ordinateur et demande le versement d'une amende.	Les services de police ne bloquent pas les ordinateurs. Ne payez pas, et demandez de l'aide pour nettoyer votre ordinateur.
On vous demande de l'aide pour toucher de l'argent en échange d'une commission.	Ne répondez pas et supprimez le mail.

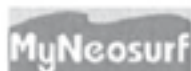
Dans tous les cas, si un message vous interpelle, même s'il semble vous être adressé personnellement ou provenir de quelqu'un que vous connaissez, ne prenez pas de risques :

- x Ne répondez pas, cela confirmerait que votre adresse est valide.
- x N'ouvrez pas les pièces jointes, qui peuvent contenir des virus.
- x Supprimez le message.
- x Signalez le mail reçu sur <http://www.signal-spam.fr>

J'achète en ligne :

- x Faites vos achats sur des sites connus, référencés par des magazines sérieux.
- x Si vous effectuez régulièrement des achats sur Internet, utilisez un compte de paiement en ligne ou une carte-jeton : il s'agit d'une carte intermédiaire que l'on crédite d'un certain montant, et qui évite d'avoir à rentrer ses coordonnées bancaires à chaque achat. Utilisez un système connu tel que e-Carte bleue, Payweb, Paypal, Paysafecard, MyNeosurf ou Ticket Premium.
- x N'entrez jamais deux fois vos informations bancaires pour un même achat.
- x Si vous achetez un véhicule sur un site de vente entre particuliers, demandez à essayer avant d'acheter.

Conservez tous les documents (mails échangés...) relatifs à la transaction le temps de finaliser la vente pour faciliter l'enquête en cas de dépôt de plainte.



J'utilise un système de vente entre particuliers :

- x Privilégiez les sites avec système « de tiers de confiance » : il s'agit d'une tierce personne qui conserve l'argent de l'acheteur en attendant que le vendeur ait envoyé l'objet. Vérifiez quelles garanties sont proposées en cas de litige.
- x Méfiez-vous :
 - si le prix est anormalement bas.
 - si le vendeur propose d'utiliser des systèmes de transferts de fonds internationaux tels que Paysafecard, Ukash, MoneyPak, Western Union.
- x Si le montant est important, il est toujours préférable de rencontrer l'acheteur ou le vendeur.
- x Ne laissez pas partir ce que vous vendez sans avoir obtenu la totalité du paiement.
- x Si vous vendez, refusez d'avancer de l'argent, vous risquez de ne jamais être remboursé.

Une escroquerie courante sur les sites de vente entre particuliers est la fraude aux faux chèques bancaires : l'acheteur s'intéresse à un article, puis envoie un chèque dont le montant est supérieur à ce qui est convenu. Il demande ensuite de rembourser une partie du surplus. Le chèque est un faux. N'envoyez pas l'argent et ne tentez pas d'encaisser le chèque.

En cas d'utilisation frauduleuse d'une carte bancaire, la loi prévoit un délai de 13 mois pendant lequel la victime peut contacter sa banque pour s'opposer au paiement de la somme.



internet-signalement.gouv.fr

Portail officiel de signalement des contenus illicites de l'Internet

Si vous êtes victime d'une tentative d'escroquerie, signalez-le sur internet-signalement.gouv.fr

Si vous avez subi un préjudice, déposez plainte auprès du commissariat ou de la brigade proche de votre domicile.

Concours des Maisons Fleuries 2014

LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES DE BLODELSHEIM FAIT
« PEAU NEUVE »...

Inscrivez-vous, participez et gagnez...

De longue date, le fleurissement fait partie du bien vivre de notre village. C'est grâce aux efforts conjugués des employés communaux qui prennent soin de nos espaces verts et de vous tous, habitants de Blodelsheim, qui avez à cœur de fleurir vos jardins et vos maisons que dès le printemps, le village se pare d'un écrin végétal pour le plus grand bonheur des passants...

Alors vous tous qui êtes des poètes de la fleur, vous qui aimez marier fragrances et couleurs, n'hésitez pas à tenter votre chance et déposez le bulletin d'inscription à l'accueil de la Mairie avant le 15 juillet inclus.

A noter : le Bulletin d'inscription est téléchargeable sur le site officiel de la commune blodelsheim.fr



Reglement du Concours des Maisons Fleuries 2014

BLODELSHEIM

ARTICLE 1 : PARTICIPATION

- Est admis à participer au concours, tout candidat s'étant préalablement inscrit.
- Peuvent s'inscrire au concours, tous les habitants, commerçants, artisans et entreprises de Blodelsheim.

ARTICLE 2 : INSCRIPTION

Les inscriptions sont à déposer à l'accueil de la Mairie entre le 15 juin et le 15 juillet 2014.
Les bulletins d'inscription ont été distribués en même temps que le Ganz.Info du mois de juin 2014,.
Ils sont à disposition à l'accueil de la Mairie et sont téléchargeables sur le site officiel de la commune www.blodelsheim.fr

ARTICLE 3 : CATÉGORIES

- Catégorie 1 : maisons individuelles avec jardin, visibles de la voie publique
- Catégorie 2 : maisons individuelles avec cour, visibles de la voie publique
- Catégorie 3 : appartements ou façades avec fenêtres ou balcons visibles de la voie publique
- Catégorie 4 : parcs

ARTICLE 4 : CRITÈRES DE SÉLECTION

L'évaluation se fera en fonction de :

- La qualité et l'entretien du fleurissement : 25 points maximum
- L'harmonie du fleurissement (volumes, couleurs, formes...) : 25 points maximum
- La composition et la diversification dans le choix des végétaux : 20 points maximum
- L'embellissement du cadre bâti : 10 points maximum
- La créativité, l'imagination, la recherche de l'originalité, du coup de cœur : .. 20 points maximum

ARTICLE 5 : JURY

Le jury sera composé de trois personnes extérieures à la commune ayant des compétences en matière de fleurissement et de gestion d'espaces verts.

ARTICLE 6 : CLASSEMENT ET MENTIONS

Le passage du jury se fera entre le 16 juillet et le 15 août 2014.

Les décisions du jury ne pourront faire l'objet d'aucun recours.

Les prix seront attribués par catégorie de la manière suivante :

- 3 prix d'excellence
- 5 prix de félicitations
- Compliments.

ARTICLE 7 : PALMARÈS

Le palmarès sera rendu public lors de la remise des prix du concours des maisons fleuries.

ARTICLE 8 : DROIT À L'IMAGE

Toute personne inscrite au concours des maisons fleuries autorise la Commune à publier les photos de son habitation dans la presse ainsi que via les vecteurs de communication du village (Ganz'info, site internet officiel, Mi Dorf).

Merci

Liliane HOMBERT

Le petit point sécurité du Mi Doré

LA PROCÉDURE DE VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE.

Certains événements météorologiques, en fonction de leur intensité, de leur durée ou de leur étendue, peuvent avoir des conséquences graves sur la sécurité des populations et l'activité économique des secteurs touchés.

L'établissement public Météo-France exerce les attributions de l'état en matière de sécurité météorologique des personnes et des biens. A cette fin, il met en oeuvre la procédure de vigilance météorologique, destinée à attirer l'attention sur la possibilité de survenue de tels phénomènes pour les 24 heures à venir.

La vigilance météorologique est conçue pour informer la population et les pouvoirs publics en cas de phénomènes météorologiques dangereux. Elle vise

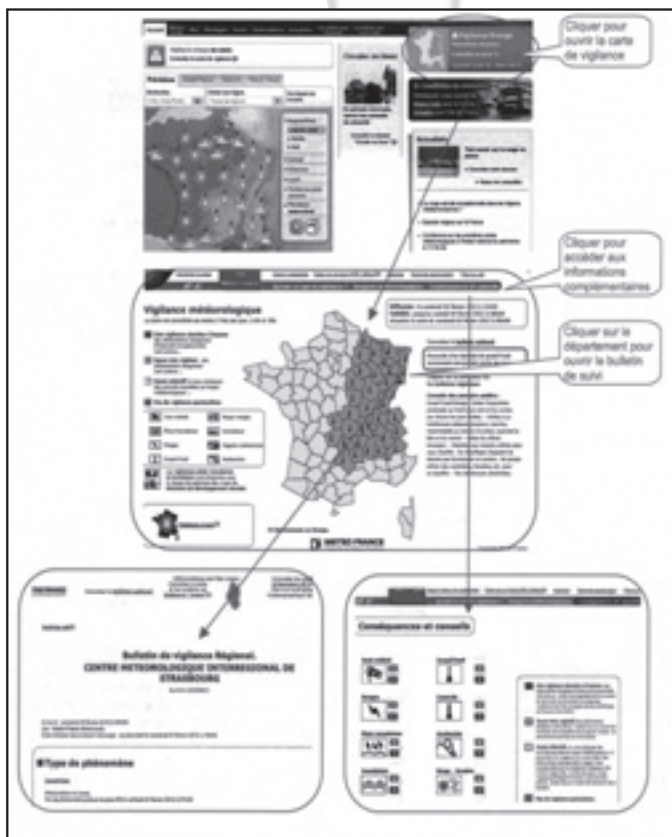
à attirer l'attention de tous sur les dangers potentiels d'une situation météorologique et à faire connaître les précautions pour se protéger.

Elle est composée d'une carte de la France métropolitaine actualisée au moins deux fois par jours à 06h et 16h. Cette carte signale si un phénomène potentiellement dangereux menace un ou plusieurs départements dans les prochaines 24 heures.

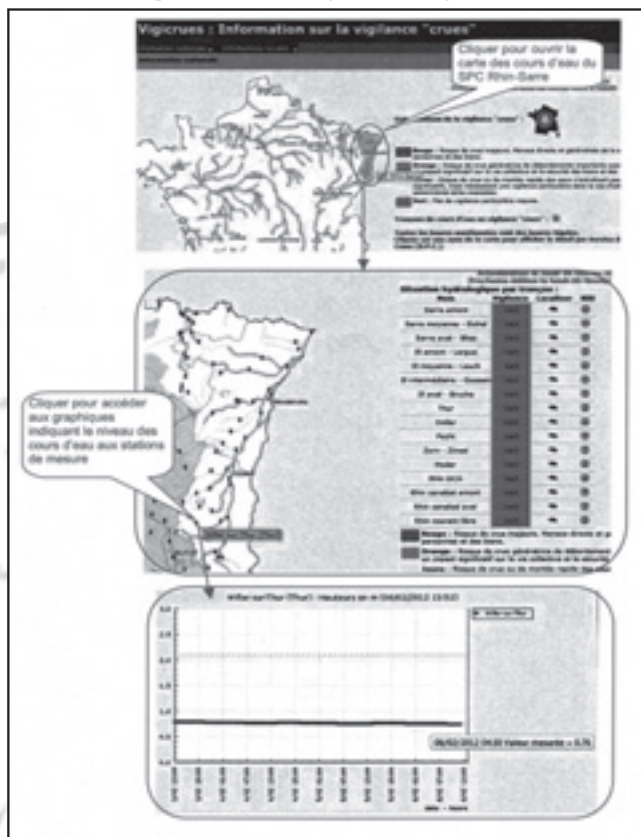
Il existe quatre niveaux de vigilance : **Vert** (aucun risque), **Jaune** (phénomènes occasionnellement et localement dangereux mais habituels pour la saison tel qu'orages d'été, verglas localisé etc...), **Orange** (phénomènes dangereux pouvant se produire) et enfin **Rouge** qui indique un risque élevé pouvant conduire à des conséquences catastrophiques.

Deux sites peuvent être consultés pour connaître les points de vigilances en cours.

<http://france.meteofrance.com>



<http://www.vigicrues.gouv.fr>



L'information sur la vigilance crues, par analogie avec la vigilance météorologique, qualifie les niveaux de vigilance requis sur un cours d'eau compte tenu des phénomènes prévus sur les 24 heures suivantes. La carte de vigilance est actualisée deux fois par jour, à 10h et à 16h.

Les deux sites internet <http://france.meteofrance.com> et <http://www.vigicrues.gouv.fr> peuvent être consultés par chaque foyer disposant d'un ordinateur et d'une connexion internet. Comme pour les niveaux de vigilance météorologique, il existe les mêmes niveaux de vigilance pour les crues. **Vert**

(pas de vigilance particulière), **Jaune** (risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommage significatif), **Orange** (risque de crue génératrice de débordements importants susceptible d'avoir un impact sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes), **Rouge** (risque de crue majeure, menace directe et généralisée sur la sécurité des personnes et des biens.)

En fonction des risques encourus, Le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) peut être déclenché.

Dominique VOGT

En cas



d'inondation



Limiter les accidents chez soi (electrocution, pollution, explosion)

Adopter les bons comportements



Si l'eau monte, je coupe sans attendre le gaz, le chauffage et l'électricité.



Je n'utilise surtout pas d'équipements électriques : ascenseurs, portes automatiques...



Je ferme les poubelles et je les mets dans un placard pour éviter qu'elles ne flottent.



Je mets les produits toxiques en hauteur.



Les animaux et notamment les rongeurs (rats, souris, etc.) fuient l'eau. Je ne les touche pas.



Éviter noyade et contusions

Ne pas sortir et suivre les consignes des secours



Je ne sors pas. Je suis plus en sécurité à l'intérieur. Je m'installe en hauteur et n'évalue les lieux qu'en cas de grand danger...



...les secours sauront plus facilement où me trouver. J'attends qu'ils viennent me chercher.



Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école ou à la crèche. Ils seront les premiers pris en charge par les secours.



Je ne prends pas ma voiture. Ce n'est pas un abri.



Je ne retourne jamais chercher quelque chose dans un lieu inondé.



Faire face à l'isolement

Garder avec soi le matériel nécessaire



Réserve d'eau et d'aliments, de lait pour les nourrissons.



Vêtements chauds et couvertures.



Radio avec des piles chargées, lampe de poche et téléphone portable.



Médicaments, ordonnances et carnets de santé.



Papiers importants, photos, documents des enfants.



Je m'informe et je respecte les consignes des secours en écoutant régulièrement Radio France.



Je n'appelle les secours qu'en cas de réel danger, afin de laisser les lignes libres pour les personnes en grand danger. Pompiers : 18 - Samu : 15



S'il y a des personnes âgées ou handicapées dans mon entourage, je préviens la mairie qui saura faire le nécessaire.

www.gr1m.net • www.interieur.gouv.fr • www.sante.gouv.fr



S'il y a des personnes âgées ou handicapées dans mon entourage, je préviens la mairie qui saura faire le nécessaire.

Après



l'inondation



Accidents



Je fais appel à des professionnels avant de réinstaller mon installation électrique et mon chauffage.



Je ne branche pas les appareils électriques s'ils sont mouillés et je n'utilise pas un chauffage d'appoint en continu.



Choc psychologique



Mon médecin peut m'aider, je n'hésite pas à l'appeler pour moi ou pour mes proches.



J'enlève des murs, des sols et des objets le maximum d'eau et de boue. Je n'utilise pas de mètre des gants et des bottes.



Puis je nettoie avec une brosse les objets, les adhésifs, les murs et les sols à l'eau et au détergent.



Enfin je désinfecte à l'eau de javel (un verre d'eau de javel pour un seau de 10 litres). Je laisse agir 30 minutes avant de rincer.



J'aère souvent et je chauffe très doucement pendant plusieurs jours pour faire sécher ma maison.



Si certains murs ou sols restent imbibés d'eau (sable de verre, laque de roche, plâtrerie, parquet flottant), j'appelle rapidement mon assureur et les professionnels qui pourront m'aider.



Je jette les aliments qui sont restés dans l'eau ou dans un réfrigérateur/congélateur hors-service.



Avant de boire l'eau, je m'assure auprès de ma mairie qu'elle est potable.



Si j'ai un puits, l'eau n'est pas potable. Je me renseigne auprès de ma mairie avant de le remettre en service.



J'attends la mise hors d'eau de la fosse septique avant de le faire fonctionner.



Je mets les animaux morts dans des sacs en plastique et je les éloigne de mon domicile. Je préviens ma mairie.



Je m'informe auprès de ma mairie pour connaître la marche à suivre de retour à la maison et pour faire une déclaration de catastrophe naturelle. Je contacte mon assureur sans tarder.



Je fais attention aux personnes en difficulté près de chez moi.

www.gr1m.net • www.interieur.gouv.fr • www.sante.gouv.fr



Requiem pour un blaireau écrasé

LE LUNDI 10 MARS 2014, LA DÉCOUVERTE DU CORPS SANS VIE D'UN **BLAIREAU** ALLONGÉ AU BAS DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 468, À LA SORTIE DE **BLODELSHEIM**, EN DIRECTION DE **RUMERSHEIM**, MANIFESTEMENT VICTIME DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE, A INSPIRÉ **BERNARD REGISSER**, ORIGINAIRE DE **PETIT-LANDAU**, CETTE RÉACTION « SOUS FORME DE **REQUIEM** » OÙ IL EXPRIME SON ÉMOTION :

A BLODELSHEIM, oui, à BLODELSHEIM,
Maître BLAIREAU s'était joyeusement mis en chemin,
Car il faisait nuit, et il avait de nouveau faim !
Le BLAIREAU de BLODELSHEIM
Connaissait par cœur son chemin.
Le voilà déjà bien loin de son terrier,
Il savait qu'il allait devoir se méfier :
Il arrivait en effet devant la Grande Route.
Il regarda attentivement à gauche, voie libre !
Il regarda tout aussi attentivement à droite, voie libre !
Donc en avant toutes ...
Le BLAIREAU de BLODELSHEIM
Traversa comme d'habitude la Départementale
Sous la lueur des étoiles étrangement pâles,
Des odeurs agréables et la température annonçaient déjà le printemps,
Il grogna de contentement
Tout en s'imaginant son prochain menu :
Une grosse taupe ou un lombric tout menu,
Peut-être quelque fruit oublié ?
Mais un malheur est si vite arrivé !
Deux lumières très vives, et un bruit infernal
Précédèrent le choc colossal
Qui envoya le BLAIREAU de BLODELSHEIM
Rouler dans le bas-côté
Sous un feu d'artifice étoilé.
NON, il ne connaîtra plus jamais l'été,
Le pauvre BLAIREAU de BLODELSHEIM !



Bernard REGISSER

Pensées à Méditer avec humour sur la qualité et le talent

EDUCATION

L'éducation d'un peuple se juge d'après son maintien dans la rue. Où tu verras la grossièreté dans la rue, tu es sûr de trouver la grossièreté dans les maisons.

Edmondo DE AMICIS

L'éducation se sème chez l'enfant mais doit se cultiver toute la vie

Paul CARVEL

L'éducation est pour les gens heureux une parure, pour les malheureux un refuge.

DEMOCRITE

L'objectif de toute éducation devrait être de projeter chacun dans l'aventure d'une vie à découvrir, à orienter, à construire.

Albert JACQUARD

Souvenons-nous en bien, l'éducation ne consiste pas seulement à orner la mémoire et à éclairer l'entendement, elle doit surtout s'occuper à diriger la volonté.

Joseph JOUBERT

L'éducation que l'on donne d'ordinaire aux jeunes gens est un second amour-propre qu'on leur inspire.

François DE LA ROCHEFOUCAULD

L'essentiel dans l'éducation, ce n'est pas la doctrine enseignée, c'est l'éveil.

Ernest RENAN

L'éducation est au centre de toutes les stratégies de construction de l'avenir. C'est un enjeu mondial, un des grands défis du troisième millénaire.

Joël DE ROSNAY

L'intelligence c'est l'étoffe, l'éducation est la teinture or quand la teinture est mauvaise, elle gâte l'étoffe.

Claude TILLIER



Daniel BAU

L'écho des Services Techniques

L'activité des services techniques, calquée sur sur le calendrier annuel n'a pas été affectée par les échéances électorales et s'est encore déroulée en ce début d'année dans de bonnes conditions.

La période hivernale n'ayant pas nécessité d'intervention particulière due aux conditions atmosphériques, a été mise à profit par nos employés communaux pour réaliser bon nombre de tâches, dont notamment :

- Des travaux d'aménagement et le rangement de l'ensemble des décorations de Noël et divers matériels dans le nouveau bâtiment des ateliers municipaux ;
- Les opérations d'abattage et de taille d'arbres et arbustes, l'entretien des espaces verts, puis dès les premiers beaux jours le lancement de la campagne de tonte avant les premières plantations florales.

Par ailleurs, ils sont intervenus dans les écoles :

- A l'école maternelle ils ont procédé à la mise en place d'étagères, à l'incorporation de luminaires dans le cadre de la rénovation d'une salle de classe et à la réparation des velux.
- A l'école primaire, c'est à des opérations de peinture et de réparations diverses qu'ils se sont consacrés.

A la suite d'actes de vandalisme, des bancs publics ont dû être réparés et repeints. Un WC a été remplacé au presbytère, ainsi que dans un logement communal. Un cendrier extérieur et une poubelle ont été installés à la salle des fêtes.

Dans le cadre du service de l'eau, il a été procédé à l'échange de compteurs d'eau chez des particuliers. Une fuite d'eau a été détectée et réparée sur le réseau. Les habituels relevés des compteurs ont été assurés.

Toujours au service de la population, nos agents communaux ont assuré les permanences à la déchetterie et vous ont distribué chaque mois le « GANZ.INFO ». C'est aussi par leurs soins que vous avez aujourd'hui le plaisir de parcourir le N° 60 du « MI DORF ».

En matière de grosses interventions par des entreprises extérieures, trois opérations importantes ont été réalisées en ce début d'année, à savoir :



Le remplacement d'une pompe défectueuse



et donc la vidange et le nettoyage de de toute l'installation, à la station de relevage des eaux usées.



La vidange et le nettoyage des tabourets de siphons, des puits perdus et puits de décantation de tout le réseau d'assainissement de la commune



Le nettoyage annuel et l'inspection du réservoir de notre château d'eau

Cette nouvelle rubrique aura désormais pour objet de vous résumer l'activité et les faits marquants survenus depuis notre dernier bulletin communal, dans le domaine du cadre de vie, de la voirie et des services techniques.

Gérard BESIN



Joseph Reithinger

GRAND ANNIVERSAIRE

Il est des anniversaires qui passent en toute discrétion et inaperçus mais qui méritent de ne pas être oubliés. Il s'agit de l'anniversaire d'un nonagénaire qui fêtait son 90^{ème} anniversaire en toute simplicité le 4 février 2014.

C'est Joseph REITHINGER, domicilié dans la rue du Calvaire, veuf, retraité, invalide, père de cinq enfants, grand-père de 7 petits-enfants et de 6 arrières petits-enfants.

C'est l'ancien propriétaire de la grande demeure à colombages située au carrefour de la mairie. Vu son âge et avec l'accord de ses enfants, il a vendu cette belle construction datée du 16^{ème} siècle à la commune. Elle a été transformée par la suite en « Résidence du Rhin ».

Joseph est un homme très courageux, au vécu semé d'embûches difficiles. Fils d'agriculteur, il subît l'évacuation de 1939 dans ses jeunes années pendant l'occupation. Malgré-nous, il est incorporé de force dans l'armée allemande et engagé dans de cruelles batailles en Russie. En 1944, il se blesse ; déclaré comme défaitiste pour automutilation, il est condamné à 12 ans de travaux forcés, réengagé dans une formation disciplinaire pour se racheter et pour combattre sans armes. Par chance, il déserte et échappe à toutes ces tueries.

En Février 1945, Blodelsheim et une grande partie de l'Alsace sont libérés. Joseph retrouve sa famille. Il se marie le 31 mars 1945 avec Madeleine BRUN, originaire de Rumersheim-le-Haut.

Deux semaines après son mariage, le 16 avril, il a le malheur de marcher sur une mine anti-personnelle qui lui arrache le pied droit. Agé de 21 ans, rescapé des champs de bataille, jeune marié, le voilà invalide !



Joseph, homme très courageux, a surmonté son handicap. La vie a repris ses droits. Il a travaillé dans les chantiers du Grand Canal d'Alsace malgré sa prothèse. En 1962, il prend un emploi chez Peugeot ; il jouit d'une retraite bien méritée depuis 1981.

Actuellement, sa grande joie et sa fierté, étant depuis toujours un féru amateur de chevaux, c'est qu'un de ses fils et une de ses petites filles aient repris le flambeau et possèdent deux beaux chevaux de selle qu'il peut admirer quand son état de santé le lui permet.

Souhaitons-lui une santé des meilleures et bon courage.

Emile DECKER

Thérèse Marestaing

BLODELSHEIM – GIMONT

DE TEMPS À AUTRE DES NOUVELLES NOUS VIENNENT DE GIMONT, VILLE JUMELÉE AVEC BLODELSHEIM.

Cette fois-ci, c'est un triste et cruel événement qui nous arrive à Blodelsheim avec l'annonce du décès de Thérèse MARESTAING, célibataire, âgée de 63 ans, décédée dans un accident de circulation le 14 avril dernier.

Thérèse MARESTAING et son père Raymond, ont participé à une belle rencontre entre Blodelsheimois et Gimontois en août 1987 (il y a 27 ans de cela) lors de diverses festivités avec les majorettes dont l'inauguration du nouveau terrain de tennis.

La famille MARESTAING, propriétaire d'une entreprise prospère de charpente et de bois, est très connue dans la région de Gimont.

Thérèse, femme très active gérait l'entreprise après le décès de ses parents. De plus, elle était passionnée pour la musique qu'elle partageait avec son père dans les célèbres fanfares des sapeurs pompiers.

Je tenais à rendre hommage à cette femme sympathique qui a laissé des traces à Blodelsheim.

Emile DECKER



M. MARESTAING RAYMOND ET SA FILLE THÉRÈSE
LORS DU DÉPART DES GIMONTOIS DE BLODELSHEIM LE 3.8.1987



M. MARESTAING RAYMOND ET SA FILLE THÉRÈSE
LORS DU DÉPART DES BLODELSHEIMOIS DE GIMONT LE 9.7.1989



ATSolutions : Automation Technologie Solutions

ATSOLUTIONS, UNE JEUNE ENTREPRISE DYNAMIQUE !

M. PACI Olivier domicilié rue de la Hardt à Blodelsheim depuis plusieurs années, a créé sa propre entreprise il y a bientôt 3 ans. Elle se prénomme ATSOLUTIONS.

Le parcours de M. PACI est atypique ; en effet il était tout d'abord engagé dans la marine nationale, puis a repris ses études pour faire un BTS informatique et un Master 2 en marketing et gestion. Ses nouvelles compétences l'ont amené à travailler pour l'industrie en Allemagne mais un concours de circonstance a poussé M. PACI à créer sa propre société « c'était un nouveau challenge » explique le jeune chef d'entreprise.

Son activité consiste à élaborer des logiciels informatiques appliqués à l'automatisme.

Ces logiciels sont destinés à tout type d'industrie : chimie, photovoltaïque, automobile, agro-alimentaire, pharmaceutique, ... Concrètement, ces logiciels permettent d'automatiser une chaîne de production ou un poste de travail.

Pour exemple ATSOLUTIONS a eu pour mission l'automatisation et la programmation d'automates :

- de machines de dosage dans l'industrie pharmaceutique
- de machines de préparation pour l'industrie optique
- de robots multi-axe

ATSOLUTIONS développe son activité en Europe et travaille aussi avec des sociétés industrielles situées aux Etats-Unis et en Chine. Pour exemple certains de ses collaborateurs sont : Bosch, Global Foundries, Boehringer Ingelheim, ...

ATSOLUTIONS souhaite élargir ses compétences et propose également à ses clients d'occuper la fonction de chef de projet, en intervenant dans toutes les étapes de celui-ci. Cela présente plusieurs avantages pour les entreprises notamment le suivi des évolutions technologiques couplé avec la maîtrise des coûts tout en améliorant la qualité des services.

Vous pouvez, pour plus d'informations, consulter le site internet atsolutions.fr

Emilie BERINGER

Hervé Furstoss, Multiservices

MAINTENANCE ET RÉPARATIONS DE MATÉRIEL EN TOUT GENRE

Hervé Furstoss est titulaire d'un BEP de mécanicien diéséliste en travaux publics. Ayant validé le permis poids lourds, il s'est tout d'abord impliqué dans le transport routier de toutes marchandises.

Après quatorze ans passés dans ce domaine, il a changé de cap en janvier 2013 et créé la SAS « Hervé Furstoss Multiservices » au sein de laquelle il propose les activités principales suivantes :

- ➔ réparation de systèmes hydrauliques (vérins, flexibles, distributeurs de pompe, etc...) pour matériel agricole (tracteurs, moissonneuses...) et matériel de travaux publics,
- ➔ maintenance et multiples réparations de matériel agricole, matériel de travaux publics, machines spéciales et divers matériel : embrayages, moteurs, axes...,
- ➔ vente et fourniture de joints,
- ➔ maintenance de matériel des particuliers (tondeuses, motoculteurs, etc...).



Hervé effectue également certains travaux publics comme des terrassements ainsi que des aménagements divers publics ou privés : gravillonnage, revêtements en bitume, décapage de cours, préparation et ensemencement de gazons...

Hervé est marié et père de deux enfants. Il participe activement à l'association « La Moisson d'Antan » et collectionne les tracteurs anciens.

Nous lui souhaitons bonne chance dans sa nouvelle activité professionnelle.

CONTACT :

Hervé Furstoss Multiservices

15 rue des Saules

68740 BLODELSHEIM

☎ **06 29 49 22 74**

✉ **hervefurstoss@yahoo.fr**

Jean-Jacques DONZÉ

Entreprise Sauter

**UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE DIRIGEANTS
POUR LES 110 ANS DE L'ENTREPRISE SAUTER**



www.sauter-sas.fr

38 rue d'Ensisheim - 68740 BLODELSHEIM
☎ 03 89 48 60 67 - Fax 03 89 48 68 98

UNE ENTREPRISE FAMILIALE DEPUIS QUATRE GÉNÉRATIONS

En 1904 Aloïse SAUTER s'est lancé dans la maçonnerie. Après la seconde guerre mondiale, son fils Ernest a pérennisé cette activité pour atteindre jusqu'à 40 salariés.

Par la suite, la société s'est recentrée sur la production de matériaux de construction (béton, sable, gravier et agglos) et la revente de matériaux d'aménagement extérieur.

Dans un même temps, les enfants d'Ernest (François et Lucie) lui ont succédé à la tête de l'entreprise familiale.

Depuis le 10 janvier dernier, c'est au tour des enfants de François de reprendre le flambeau. Adrien et Julien SAUTER représentent donc à ce jour la quatrième génération à faire perdurer la société SAUTER SAS.

L'entreprise SAUTER est un acteur économique de la commune de BLODELSHEIM fournissant bon nombre de particuliers, professionnels et collectivités en matériaux de construction tels que des agglos, sable et gravier, du béton prêt à l'emploi ou du ferrailage. Elle leur fournit également des matériaux d'aménagement extérieur tels que des dalles, pavés, bordures, couvertines, bacs à fleurs et granulats décoratifs.

Depuis le début des années 2000, SAUTER SAS s'est également lancé dans le recyclage des gravats de démolition afin de les revaloriser en remblais recyclé et ainsi préserver une partie de nos ressources naturelles.

Francine SITTLER

Nos Artisans et Entreprises à Blodelsheim

LE SAVOIR-FAIRE ET LA PROXIMITÉ

ALSAFERMI
Fenêtres • Portes • Portails
Closures • Vitrants
Murs moulés • Planchis battants
Portes de garage
Stores • Moustiquaires

alsafermi@wanadoo.fr
11, rue de l'Artisanat - 68740 BLODELSHEIM
Tél. 03 89 62 42 71 - Fax 03 89 62 42 79

Auberge Au Lion D'Or
Hôtel restaurant
80 rue du général de Gaulle
68740 BLODELSHEIM

Ouvert tous les jours
Fermé les mardi, vendredi, samedi et dimanche soir (sauf banquets)

Tél : 03 89 48 60 47
Fax : 03 89 48 52 32

Peintures BERINGER
www.beringer.fr

Peintures • Décoration • Revêtements de sols
Papiers-Parois • Stores d'intérieur
Plafonds tendus Bardac
Parquetets Straltes Quick Step
Location d'Échafaudages
Réseaux de Sols

1 rue de l'Artisanat - BLODELSHEIM - 03 89 48 62 94
Ouvert du lundi au vendredi 9h - 12h / 13h - 18h

HARMONYA

Messages bien-être :

Lomi Lomi
Christelle Winter,
32 rue des érables, Blodelsheim
Polynésie
06 62 40 23 38
Ayurvédique
www.messages-harmonya.com

DOS SANTOS CHARPENTES

COUVERTURE - ZINGUERIE
Amend DOS SANTOS

9, rue de l'Artisanat - 68740 BLODELSHEIM
Tél / Fax : 03 89 81 23 05
Tél. mobile 06 07 27 23 06
E-mail : dossantos.charpentes@free.fr

BENSOLS
04.99.09.99.09
bensois@orange.fr

278 rue du calvaire
68740 Blodelsheim

carpe de tout les types et vitrilles

Ent. de PEINTURE & DECORATION
HAAS Christophe

13 rue du 17^e de Gaulle
68740 BLODELSHEIM
christophe.haas@orange.fr

06 17 04 61 95

Horticulture DECKER
Compositions florales
pour l'Année
Mariages - Deuils

9 rue de Mulbach - 68740 BLODELSHEIM
Tél. 03 89 48 60 41 - Fax : 03 89 62 40 15

Ferme Claude BRUN
Vente directe à la Ferme

Les horaires d'ouvertures sont :
Mardi, Jeudi et Vendredi de 18h30 à 19h30
Samedi de 9h à 12h30
Rendez à la Ferme tous les dimanches de 10h à 12h
avec 15 autres producteurs.

POUR GRAS ET VIANDE DE CANARD - ASPERGES - POMMES DE TERRE - LEGUMES D'ÉTÉ (sans herbicide et utilisation uniquement de produits BIO) - SUIS - PANIER LEGUMES-HERBOMAGAZIN

Ferme Claude BRUN
6 rue des Bœufs
68740 BLODELSHEIM

Contact : 03 89 48 59 24
claude.brun@orange.fr
www.fermeclaudebrun.fr

Boulangerie Pâtisserie Traiteur
GRENACKER

13 Général rue
d'Alsace BLODELSHEIM
Tél : 03 89 70 23 26
Fax : 03 89 70 23 26

48, rue de la Libération
68740 BLODELSHEIM
Tél : 03 89 48 60 41

45, rue du Général de Gaulle
68740 BLODELSHEIM
Tél : 03 89 48 70 82

MI
MARC THIBAUT
carrière, matériaux

11 rue d'Alsace - BLODELSHEIM

03 89 28 40 10

JMS
Carrosserie - Peinture - Mécanique toutes marques

Carrosserie : Peinture : Mécanique toutes marques
03 89 48 60 45
7 rue de l'Artisanat - 68740 BLODELSHEIM

NARTH MICHEL

Enlèvement et démontage
terrasse, allée, tout matériau
Pose benne
Démolition en tout genre

11, rue de l'Artisanat
Cote d'Alsace
68740 BLODELSHEIM

03 89 33 08 29
06 88 98 13 19
narth.michel@orange.fr

AMENAGEMENT DE COMBLE
CLEF EN MAIN TOUTS CORPS DE METIER

Pierre & Haas

11 rue de l'Alsace 68740 BLODELSHEIM
Tél : 03 89 48 70 43 - Fax : 03 89 48 48 39
www.pierre-haas.fr

ENTREPRISE SAUTER S.A.S.

SABLIÈRE - BÉTON - MATÉRIAUX - TRANSPORT - T.P.

www.sauter-sas.fr
28 rue d'Ensisheim - 68740 BLODELSHEIM
03 89 48 60 67 - Fax : 03 89 48 68 98

TRANQUIL'piscine

Sébastien AMO
Conception
Tél : 06 81 75 79 51
www.sebastien.tranquilpiscine@gmail.com
7 rue du Rhin - 68740 BLODELSHEIM

PAELLA-COUSCOUS
sur commande

Mr & Mme RANZATO
11, rue des Fleurs
68740 BLODELSHEIM
03 89 48 61 53
06 09 93 38 01
robert.ranzato@sfr.fr

WERNER et Cie
Flou - Gazole - GNR

7 Rue du Canal d'Alsace
68740 BLODELSHEIM
Tél : 03 89 48 60 60

Jean PULEO
Maçonnerie - pavage

3 rue du marché
68740 Blodelsheim
Tél : 03-89-48-57-78
06-11-57-22-80

Différence
La Professionnelle de Votre Piscine

Stéphane FARRIS
Responsable secteur 67
Tél : 07 86 86 75 86
E-mail : stephane.differencepiscine@gmail.com
11, rue des Tulles - 68740 BLODELSHEIM

WERNER et Cie

TERRASSEMENT VIO
AMÉNAGEMENT DE COUR
CANALISATION ET VOIRIE
LOCATION DE MATÉRIEL P
7, Rue du Canal d'Alsace
68740 BLODELSHEIM
Tél : 03 89 48 60 60 - Fax 03 89 48 60 95

MENUISERIE VONFLIE
Bois - P.V. -

14, rue du Marché
68740 BLODELSHEIM
Tél : 03 89 48 60 84
SIRET 525 672 030 00018
APE 5371

FOURNITURE ÉLECTRIQUE / ÉCLAIRAGE - ÉLECTRO-MÉNAGER

• ÉLECTRICITÉ - CHAUFFAGE
• VENTILATION - ALARME
• ANTENNE TNT / SAT
• ÉCLAIRAGE PUBLIC
• CLIMATISATION
• CENTRALE D'ASPIRATION

12, rue des Tulles - 68740 BLODELSHEIM
Tél : 03 89 48 60 72 - Fax : 03 89 48 58 55

LACOMBE Denis S. à r.
CARRELAGES
CHAPES - Rénovation
Grand Terrain cuites

15, rue d'Ensisheim
68740 ROGGENHOUSE
Tél. 03 89 81 21 46
Fax : 03 89 81 23 22
E-mail : info@lacombe-denis.com
Site : www.lacombe-denis.com

MOTAQUIP
CAR SERVICE

OPTIQUE DE LA HARDT
Stéphanie REIG

chez Pierre

28 rue du canal d'Alsace - 68740 BLODELSHEIM
Tél : 03 89 48 60 42

Hôtel - Restaurant

Thuet B France
Verre optique optiques, Silice / Boro

Marta & Bernard Thuet
Soudure métallurgique, monocristaux ...

120 rue du Gall de Gaulle
68740 Blodelsheim France

03 89 48 52 08
03 89 48 52 45
info@thuet.fr
www.thuet.fr

NOUVEAU SHOW ROOM
Rue de l'Artisanat
68740 BLODELSHEIM

GARAGE FISCHER
La confiance ça s'entretient

22 rue du Canal d'Alsace
68740 BLODELSHEIM
Tél : 03 89 48 57 47
Fax : 03 89 48 54 02
E-mail : optique@hardt.fr

Ballade à poney
jeux pour enfants
Location Gîtes
Espace pique nique
location Chapiteau

PONEY-PARC
Parc de Détente et loisirs
Buvette

Tél : 03 89 84 84 55 ou 06 61 82 14 53
poney-parc@orange.fr

Roger WERNER SARL

JOUETS
CADEAUX
DROGUERIE
BRICOLAGE
QUINCAILLERIE
LISTE DE MARIAGE
ELECTRO-MÉNAGER
ARTICLE MENAGERS

5 Rue du Canal d'Alsace
68740 BLODELSHEIM
Tél : 03 89 48 60 60
FAX 03 89 48 60 95

A BLODELSHEIM

Place du 14 juillet
mercredi et vendredi
de 10h30 à 12h00

Boucherie DOPPLER
SANTZENHEIM
03 89 26 04 00

Présents dans votre village
depuis 26 ans,
Christophe et Virginie
vous proposent une large gamme
de produits Maison,
le tout servi dans la bonne humeur !



PIZZAS ET TARTES FLAMBÉES
à emporter
cuites au feu de bois
RESERVATION AU : 06.88.74.87.86
Les vendredis semaines impaires
à partir de 18h
Lieu : Place du 14 juillet

FERME THUET PATRICK
6 Impasse Hammerstadt
68740 BLODELSHEIM
Tél. 03 89 48 61 90
Vente directe de volailles, lapins,
pommes de terre, oeufs

LES ENTREPRISES DE BLODELSHEIM NE FIGURANT PAS DANS CE MI-DORF ET QUI SOUHAITENT PARAÎTRE DANS LE PROCHAIN, DOIVENT FAIRE PARVENIR LEUR ENCART PUBLICITAIRE À LA MAIRIE AVANT FIN SEPTEMBRE 2014.

Francine SITTLER

Liste non exhaustive, certaines entreprises et artisans n'ayant pas souhaité y figurer ou n'étant pas connus en Mairie. Publication gratuite et unique

**EPICERIE TABAC RELAIS POSTE
THUY VAN BECKER**
68 rue du Général de Gaulle
68740 BLODELSHEIM
Tél. 03 89 48 64 90



Vie de la Commune

Le site internet officiel de Blodelsheim : www.blodelsheim.fr

PLUS DE 77 000 VISITES EN UN AN AVEC SUR LES SIX DERNIERS MOIS :

36 240 VISITES
45 881 PAGES VUES
19 703 FICHIERS TÉLÉCHARGÉS

LES 15 PREMIÈRES PAGES LES PLUS VISITÉES

- Commerces et artisanat
- Le conseil municipal
- Calendrier
- Comptes rendus du conseil municipal
- Le plan des rues
- Les mariés de l'année 2013
- Restauration et hôtellerie
- Les mariés de l'année 2010
- Périscolaire
- Les mariés de l'année 2012
- Sapeurs-pompiers
- Maisons fleuries 2013
- Les services publics
- Vœux du Maire 2014

LES FICHIERS LES PLUS TÉLÉCHARGÉS

- Ganz.info
- Mi Dorf
- Périscolaire
- Le journal du culte
- Ferme Claude BRUN
- Divers infos pratiques

PARMI NOS VISITEURS, ON EN TROUVE DE PAYS BIEN LOINTAINS TELS QUE :

Monténégro, Côte d'Ivoire, Roumanie, Thaïlande, Pologne, Mexique, Seychelles, Portugal, Chine, Japon, Zimbabwe, Colombie, Argentine, République de Moldavie, Sainte Lucie, Brésil, Vietnam, Lettonie, Slovaquie, Polynésie française, Inde, Madagascar, Nouvelle Calédonie.

BONNE NAVIGATION À TOUS...



Jacques HOMBERT

Anniversaires à fêter - 2^{ème} semestre 2014

70 ans

26.07 CHOLLET Hubert
22.10 JUDAS Fernand
09.12 TISSOT André
14.12 NACHBAUER Michel
22.12 DUPONT Jean
24.12 SCHROER René

71 ans

Le 01.08 SITTERLE Henri
Le 10.10 MANDAR Michèle
Le 20.11 JORDAN Anne

72 ans

Le 02.07 SPINNER Fernand
Le 28.07 FANTETTI Mireille
Le 05.09 RUEFF Daniel
Le 07.09 EHRY Louis
Le 13.09 GELIN Ilka
Le 07.12 GOETZ Mercedes

73 ans

Le 27.07 RECHT Roland
Le 25.08 STOFFEL Marie-Louise
Le 27.09 GROTZINGER Christiane
Le 11.10 NESCI Yves
Le 11.12 GIROUD Maurice

74 ans

Le 02.07 HAEFFELE Monique
Le 09.08 SCHELCHER Alice
Le 04.10 WERNER Marguerite
Le 18.12 WIPF Anne

75 ans

Le 24.9 GUTH Robert
Le 18.10 BUSCHING Norwin
Le 11.12 DIESEL Violette

76 ans

Le 13.11 HARTMANN Angèle

77 ans

Le 23.08 DECKER Fernand
Le 24.08 THUET Joseph
Le 11.10 SCHWOB Liliane
Le 08.11 RAABE Siegfried

78 ans

Le 10.07 RAUCH Pierre
Le 25.10 BAUDY Danielle
Le 12.11 GOETZ Hélène
Le 14.12 STAHL Bernard

79 ans

Le 09.09 DECKER Marie-Anne
Le 20.09 GABA Mariette
Le 28.09 RENNER Eugène
Le 08.11 SCHWOB Pierre
Le 14.11 RENNER Annette

80 ans

Le 13.07 DEHLINGER Robert
Le 19.07 LINDECKER Adrienne

81 ans

Le 20.07 GULL Marie-Catherine
Le 27.07 THUET Lucie
Le 25.8 BAUDY Jean
Le 18.11 AMANN Germaine
Le 28.12 GRYGA Stéfan

82 ans

Le 23.10 ARTZER Edmond
Le 29.12 SITTERLE Claire

83 ans

Le 23.07 HOUILLON Maurice
Le 25.07 HALLER Joséphine
Le 13.09 DUPOIRIEUX Gérard
Le 10.10 SAUTER Marie-Thérèse

84 ans

Le 04.07 SITTERLE Lucie
Le 20.07 WITZ Marguerite
Le 04.08 RENNER Jeanne
Le 13.10 WERNER Marguerite
Le 17.10 SITTERLE André
Le 05.11 SEILLER Martin

85 ans

Le 01.07 THUET Pierre
Le 15.07 DECKER Henri
Le 25.08 FRICKER Thérèse
Le 07.11 HEITZ Pierre
Le 19.11 DANNER Martin
Le 07.12 SCHMITT Marie
Le 15.12 GABA Albertine

87 ans

Le 27.08 PICAUD Marie-Madeleine
Le 26.09 SOLTYS Denise

88 ans

Le 29.11 THUET Marie-Madeleine

94 ans

Le 29.08 NACHBAUER Marie-Jeanne
Le 01.09 HASSLER Lucie

95 ans

Le 13.12 LICHTLE Odile

96 ans

Le 03.08 HUGELIN Célestine



Liste non exhaustive, certaines personnes ayant formulé le souhait de ne pas y figurer

NAISSANCES



1^{er} semestre 2014

- **Elsa**, Romane, Maddie SUTTER née le 4 février 2014 à Mulhouse (Haut-Rhin), fille de Yann SUTTER et de Isabelle PETER
- **Louis**, Jean SCHOEN LEDOUX né le 7 février 2014 à Mulhouse (Haut-Rhin), fils de Jérémy SCHOEN et de Catherine LEDOUX
- **Emma**, Anna DEGERT née le 19 mars 2014 à Mulhouse (Haut-Rhin), fille de Guillaume DEGERT et de Marie STALLINI
- **Mélia** PETER née le 24 avril 2014 à Colmar (Haut-Rhin), fille de Frédéric PETER et de Magali JERONIMO
- **Léna** ADAM née le 1^{er} mai 2014 à Mulhouse (Haut-Rhin), fille de Ludovic ADAM et de Laetitia HASSENFRTZ
- **Lola**, Fernande PETITOT née le 2 mai 2014 à Colmar (Haut-Rhin), fille de Sylvain PETITOT et Angélique SERNA
- **Timéo** PAUL né le 12 mai 2014 à Colmar (Haut-Rhin), fils de Thomas PAUL et de Perrine GASSMANN
- **Guillaume** HASSENFORDER né le 9 juin 2014 à Mulhouse (Haut-Rhin), fils de Eric HASSENFORDER et de Mélanie MEYER



MARIAGES

2^e semestre 2013

- ♥ Le 13 septembre 2013 TRAQUANDI Olivia et HUG Thierry, établis à Blodelsheim

1^{er} semestre 2014

- ♥ Le 14 mars 2014, WEIL Anita et FRICKER Roland, établis à Blodelsheim
- ♥ Le 2 mai 2014, PASLAWSKI Sarah et SCHIAVONE Jonathan, établis à Blodelsheim
- ♥ Le 24 mai 2014, FOHRER Maryse et LESOURD Stéphane, établis à Chelles



DÉCÈS

1^{er} semestre 2014

Le glas a sonné le

- 25 février 2014 pour PERIERS Albert
- 26 février 2014 pour THIERRY née STAHL Marie, Madeleine
- 18 avril 2014 pour BOURDI née GODME Violette
- 22 mai 2014 pour LINDECKER Adolphe, René
- 16 juin 2014 pour TROLLER née FURLING Marcelline



Jubilaires 1^{er} Semestre 2014

2^e semestre 2013 - Complément



Le 28 décembre 2013
GRYGA Stéfán a fêté ses 80 ans



Le 14 janvier 2014
HUG Gilbert
a fêté ses 80 ans



Le 26 avril 2014
RENNER André
a fêté ses 80 ans



Le 26 avril 2014
TROLLER Madeleine
a fêté ses 80 ans



Le 8 mai 2014
KOENY Fernand
a fêté ses 80 ans



Le 17 mai 2014
FIMBEL Jeanne
a fêté ses 80 ans

Le 28 février 2014
RUH Marguerite
a fêté ses 85 ans



Le 9 juin 2014
WEISS Antoine
a fêté ses 85 ans



Le 5 février 2014
REITHINGER Joseph
a fêté ses 90 ans

Noces d'Or



Le 10 janvier 2014
NACHBAUER Michel et JACQUEY Colette



Le 22 mai 2014
STAHL Bernard et EBERLE Bernadette

Liste non exhaustive, certaines personnes ayant formulé le souhait de ne pas y figurer



Ne manquez pas !!!

5 juillet 2014

BAL DES PUCES

Sous les tilleuls de l'école primaire
Organisé par l'Association Sportive à partir de 19 H
Entrée libre
• Contact : 06 76 35 45 06

6 juillet 2014

MARCHE AUX PUCES

Dans la rue du Canal d'Alsace et du Marché
Organisé par l'Association Sportive
• Contact : 06 76 35 45 06

13 juillet 2014

FESTIVITES DU 14 JUILLET

RDV place du 14 juillet à 20 H 00 pour le défilé,
A la salle polyvalente :
Bal public
Coupe du monde de football - projection sur grand écran
à 21 H 00
Feu d'artifice
• Contact : 03 89 48 60 54

17 juillet 2014

DON DU SANG

De 16 h 30 à 19 h 30 à la salle polyvalente
S'adresse à toute personne de 18 à 70 ans
Garderie d'enfants assurée
• Contact : 03 89 48 66 50

26 et 27 juillet 2014

FETE DE LA MOISSON

Sur le site de l'entreprise SAUTER

Dimanche 27 juillet à 10 H :
GRAND-MESSE DE LA MOISSON
Avec bénédiction des animaux

14 août 2014

OFFICE MARIAL

A 20 H en l'église St Blaise
Procession avec bougies et la statue de la
vierge Marie restaurée
Jusqu'à l'étang de pêche (si la météo le permet).
Buvette
• Contact : 03 89 48 55 29

31 août 2014

DORFFASCHT

Organisé par la Maison des Jeunes
A partir de 11 H 30 – Entrée gratuite
MIDI : choucroute royale
SOIR : pâté en croûte chaud à l'ancienne – crudités
Animé par MELODY BOY'S
• Contact : Daniel MAURER 03 89 48 66 65

11 Octobre 2014

10^E EDITION DE LA JOURNÉE NATIONALE DU COMMERCE DE PROXIMITE

Un vrai moment de partage et de découverte des métiers et
du savoir-faire des artisans et commerçants locaux

12 Octobre 2014

7^e REPAS PAROISSIAL

A partir de 11 H 30
A la salle polyvalente
Apéritif offert – repas sur réservation
• Contact : 03 89 48 55 29

25 Octobre 2014

SOIREE COUSCOUS

A partir de 20 H
Organisée par l'Association Sportive,
Animée par l'orchestre RELAX
• Contact : 06 76 35 45 06

6 Novembre 2014

DON DU SANG

De 16 h 30 à 19 h 30
A la salle polyvalente
S'adresse à toute personne de 18 à 70 ans
Garderie d'enfants assurée
• Contact : 03 89 48 66 50



15 Novembre 2014

SOIREE « DROLES DE PAROISSIENS »

A partir de 19 H
A l'Etang des Saules
Repas – animations
• Contact : 03 89 48 55 29

29 Novembre 2014

SOIRÉE LOTO

Organisée par l'APP à la salle polyvalente
A partir de 19 H 30
22 € le carton de 6 grilles de jeu
• Contact : Patrick LICHTLE 06 20 50 16 72



6 et 7 Décembre 2014

NOEL ENCHANTE

Au Poney Parc
Organisé par l'Association CELTIC HARDT
Contes pour enfants, animations diverses,
Petite restauration- Elixir d'Hardty
• Contact : 06 19 54 21 66

14 Décembre 2014

FÊTE DE NOËL DES AÎNÉS

20 Décembre 2014

CONCERT DE NOËL en l'église St Blaise à 20 H
Par l'ensemble vocal féminin KAPADENOM
Le répertoire est varié et traverse les époques et les styles.
• Contact : 03 89 48 55 29

8 Janvier 2015

VOEUX DU MAIRE

A la salle polyvalente

Les six derniers mois en pêle-mêle

Novembre



Drôles de Paroissiens



Fête des Aînés



Fête de Noël du Personnel Communal

Décembre



Daniel Troller, employé de l'entreprise Weiss, reçoit la médaille du travail des 20 ans

Janvier



Les vœux du Maire



Crémation des sapins à l'ESPASS

Février



Exposition avicole



Fête Patronale Saint Blaise

Mars

Elections du maire et des adjoints



Avril

Opération Haut-Rhin propre



Mai

Sandrine Magnenet
championne de France
de Taekwondo



La chasse aux oeufs



L'école de foot féminin



Mariages

Le 13 septembre 2013
Olivia TRAQUANDI et Thierry HUG



Le 14 mars 2014
Anita WEIL et Roland FRICKER



Le 2 mai 2014
Sarah PASLAWSKI et Jonathan SCHIAVONE



Le 24 mai 2014
Maryse FOHRER et Stéphane LESOURD





Les SVITANOK



Décembre



Le Téléthon

Mars



Fête de la Saint-Patrick



*Le Comité
de Rédaction*

Et l'ensemble du Conseil Municipal
vous souhaitent de très bonnes
vacances

Page de garde réalisée par
Jean Marie JOST

Retrouvez Mi Dorf 60 sur

www.blodelsheim.fr

Mai



La classe 54 en Chine